UNIVERSITÉ PARIS 8
VINCENNES – SAINT-DENIS

2, rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS Cedex 02

SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION
INITIALE ET CONTINUE POUR L'ENSEIGNEMENT

PRÉPARATIONS
CAPES et AGRÉGATION

HISTOIRE
GÉOGRAPHIE

Année universitaire 2009-2010

Coordination
Rachida KADRI
Salle C E5
Tél. : 01 49 40 68 72
Rachida.kadri@univ-paris8.fr

Site web :
http://www.ipt.univ-paris8.fr/~sufice

SOMMAIRE

L'équipe de préparation **4**

La nature des épreuves **5**

Le CAPES d'Histoire - Géographie *5*

L'Agrégation de Géographie *6*

L'Agrégation d'Histoire *7*

Les programmes de la session 2009-2010 ..... **8**

Présentation de la préparation **9**

Le planning des enseignements **11**

Les concours blancs et les colles **13**

Bibliographies de départ **14**

Histoire ancienne *14*

Histoire médiévale *15*

Histoire moderne *16*

Histoire contemporaine *18*

Géographie *19*

Épreuve sur dossier *22*

PRÉPARATION AU CAPES D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
ET AUX AGRÉGATIONS DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

Responsables des préparations :
Géographie : Annick Hollé (annick.holle@free.fr)
Histoire : Anne-Marie Helvétius (anne-marie.helvetius@wanadoo.fr) et Joël Cornette (joel.cornette@orange.fr)

UFR de rattachement :
UFR 3, Département de Géographie
UFR 4, Département d'Histoire

Secrétariat :
Géographie, Bâtiment D, bureau 129
Tél. 01 49 40 72 73
Histoire, Bâtiment B, bureau 33
Tél. 01 49 40 68 24 (ou 68 25)

L'équipe pédagogique de Géographie :

BÜHLER Eve Anne	Maître de Conférences (alimentation)
CANOBBIO Eric	Maître de Conférences (France : aménager les territoires)
CATTANEO-PINEDA Rodrigo	Allocataire Moniteur Normalien (Méthodologie)
GRUET Brice	Maître de Conférences IUFM (Ep. sur dossier)
Nouvel enseignant	Pour la question Europe

L'équipe pédagogique d'Histoire :

APRILE Thierry	PRAG IUFM (Ep. sur dossier)
BONZON Anne……	Maître de Conférences (TD Histoire moderne)
CORNETTE Joël	Professeur (Cours Histoire moderne)
HELVÉTIUS Anne-Marie	Professeur (Cours et TD Histoire médiévale)
PEVERI Patrice	Maître de Conférences (TD Histoire moderne)
PORTES Jacques	Professeur (Cours et TD Histoire contemporaine)
SALIOU Catherine	Professeur (Cours et TD Histoire ancienne)
SIBEUD Emmanuelle	Maître de Conférences (Cours et TD Histoire contemporaine)
WEILL-PAROT Nicolas	Maître de Conférences (TD Histoire médiévale)

NATURE DES ÉPREUVES

I. – CAPES D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

A. – Épreuves écrites d'admissibilité **Durée**
Coefficient

1. Composition d'histoire **5h**
Coeff. 2
La dissertation d'histoire s'appuie sur divers documents relatifs au sujet donné.

2. Composition de Géographie **5h**
Coeff. 2
La dissertation de Géographie s'appuie sur divers documents relatifs au sujet donné et comporte un exercice obligatoire de cartographie (5/20).

B. Épreuves orales d'admission

1. Leçon d'histoire ou de géographie **45 mn**
Coeff. 3
L'épreuve qui porte sur le même programme que l'écrit comprend un exposé de 30 minutes sur un sujet tiré au sort, suivi d'un entretien de 15 minutes avec le jury. Le jury met à disposition des candidats les ouvrages et les documents qu'il juge utiles. Durée de la préparation : 4 h.

2. Explication de documents historiques ou géographiques **30 mn**
Coeff. 2
L'explication de documents porte sur la discipline qui n'a pas fait l'objet de la première épreuve orale d'admission. Elle fait l'objet d'une présentation de 15 minutes, suivi d'un entretien de 15 minutes. Durée de la préparation : 2 h.

3. Épreuve sur dossier **45 mn**
Coeff. 3
Elle consiste en une analyse de documents de nature professionnelle, épistémologique ou didactique en histoire ou en géographie, suivant le tirage au sort. L'épreuve comporte un exposé (15 minutes) suivi d'un entretien avec le jury (30 minutes). Durée de la préparation : 2 h.

II. - AGRÉGATION DE GÉOGRAPHIE

A. – Épreuves écrites d'admissibilité **Durée**
Coefficient

1. Composition : Géographie thématique **7h**
Coeff. 1
L'épreuve porte sur les questions figurant au programme. Des documents peuvent être fournis. La réalisation de cartes et/ou de croquis est un élément important d'appréciation

2. Composition : Géographie des territoires **7h**
Coeff. 1
L'épreuve porte sur les questions figurant au programme. Des documents peuvent être fournis. La réalisation de cartes et/ou de croquis est un élément important d'appréciation

3. Épreuve sur dossier : concepts et méthodes **7h**
Coeff. 1
de la géographie
Cette épreuve est constituée par un travail sur documents, hors programme.

4. Composition d'histoire **7h**
Coeff. 1
L'épreuve porte sur les questions figurant au programme.

B. Épreuves orales d'admission

1. Commentaire de documents géographiques **55 min**
Coeff. 3
Les documents portent sur les questions au programme des deux compositions de l'écrit. L'épreuve comporte un exposé de 30 minutes, suivi d'un entretien de 25 minutes. Durée de préparation : 6 heures.

2. Leçon de géographie, hors programme **55 min**
Coeff. 3
Le candidat tire au sort un sujet qui relève soit de la géographie thématique, soit de la géographie des territoires. L'épreuve comporte un exposé de 30 minutes, suivi d'un entretien de 25 minutes. Durée de préparation : 6 heures.

3. Commentaire de documents d'histoire **55 min**
Coeff. 3
Les documents portent sur les questions au programme. L'épreuve comporte un exposé de 30 minutes, suivi d'un entretien de 25 minutes. Durée de préparation : 6 heures.

III. - AGRÉGATION D'HISTOIRE

A. – Épreuves écrites d'admissibilité **Durée**
Coefficient

1. Composition d'histoire **7 h**
Coeff. 1
Une dissertation en histoire ancienne ou médiévale.

2. Composition d'histoire **7 h**
Coeff. 1
Une dissertation en histoire moderne ou contemporaine.

3. Commentaire de documents d'histoire **7 h**
Coeff. 1
L'épreuve porte sur une des deux périodes qui n'ont pas fait l'objet d'une dissertation.

4. Composition de géographie **7 h**
Coeff. 1
L'épreuve porte sur l'une des questions au programme.

B. Épreuves orales d'admission

1. Commentaire de documents historiques **60 min**
Coeff. 2
Les documents portent sur l'une des questions au programme. L'épreuve comporte un exposé de 25 minutes, suivi d'un entretien de 35 minutes. Durée de préparation : 6 heures.

2. Leçon d'histoire générale **60 min**
Coeff. 2

L'épreuve comporte un exposé de 35 minutes, suivi d'un entretien de 25 minutes. Durée de préparation : 6 heures.

3. Commentaire de documents de géographie **60 min**
Coeff. 2
Les documents portent sur les questions au programme. L'épreuve comporte un exposé de 25 minutes, suivi d'un entretien de 35 minutes. Durée de préparation : 6 heures.

PROGRAMME DE LA SESSION 2009-2010

Les programmes des concours sont parus au BO spécial n° 6 du 25 juin 2009.

ATTENTION : les **inscriptions** se font dorénavant uniquement par internet sur le site http://www.education.gouv.fr/siac/siac2. Elles ont lieu en deux temps. Tout d'abord vous devez vous **inscrire** au concours que vous présentez, du… à partir de 12 h, au …..avant 17h (heure de Paris) ; ensuite vous aurez à **confirmer votre inscription** du …. à partir de 12 h **au** …., avant 17h (heure de Paris).
Une adresse électronique personnelle est impérative. **Attention** ! **L'admission dans un I.U.F.M ne dispense pas les élèves de s'inscrire aux concours**. Il faut également prendre une inscription à l'Université (gratuite).

I. - CAPES D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Histoire
1. Rome et l'Occident, de 197 av. J.-C. à 192 apr. J.-C (îles de la Méditerranée occidentale (Sicile, Sardaigne, Corse), Péninsule Ibérique, Gaule (Cisalpine exclue), Germanie, Alpes (provinces alpestres et Rhétie), Bretagne) [question nouvelle]
2. Pouvoirs, Église et société dans les royaumes de France, de Bourgogne et de Germanie aux X^{e} et XI^{e} siècles (888 – vers 1110) [question ancienne]
3. Les affrontements religieux en Europe du début du XVIe au milieu du XVIIe siècle [question ancienne]
4. Le monde britannique de 1815 à 1914 [question nouvelle]

Géographie
1. La France : aménager les territoires [question ancienne]
2. Nourrir les hommes [question ancienne]
3. L'Europe [question nouvelle]

II. - AGRÉGATION EXTERNE DE GÉOGRAPHIE

Géographie
Géographie thématique
Nourrir les hommes (question ancienne)
Les mobilités (question nouvelle)
Géographie des territoires
La France : aménager les territoires (question ancienne)
L'Europe (question nouvelle)

Histoire
Histoire moderne
Les affrontements religieux en Europe du début du XVIe au milieu du XVIIe siècle [question ancienne]
Histoire contemporaine
Le monde britannique de 1815 à 1931 [question nouvelle]

III. – AGRÉGATION EXTERNE D'HISTOIRE

Histoire

1. Rome et l'Occident, de 197 av. J.-C. à 192 apr. J.-C (îles de la Méditerranée occidentale (Sicile, Sardaigne, Corse), Péninsule Ibérique, Gaule (Cisalpine exclue), Germanie, Alpes (provinces alpestres et Rhétie), Bretagne) [question nouvelle]
2. Pouvoirs, Église et société dans les royaumes de France, de Bourgogne et de Germanie de 888 aux premières années du XIIe siècle [question ancienne]
3. Les affrontements religieux en Europe du début du XVIe au milieu du XVIIe siècle [question ancienne]
4. Le monde britannique de 1815 à 1931 [question nouvelle]

Géographie

1. L'Europe [question nouvelle]
2. La France : aménager les territoires [question ancienne]

PRÉSENTATION DE LA PRÉPARATION

L'année de préparation au CAPES ou à l'agrégation n'a rien de comparable avec les années de DEUG et de Licence. Il ne s'agit plus d'obtenir une ou plusieurs UE, mais de réussir un concours, et pour cela de se donner les meilleures chances de se placer parmi les meilleurs. À titre d'exemple on donnera quelques statistiques.

- au CAPES 2003 : 7574 inscrits ; environ 6400 présents aux deux épreuves ; 1667 admissibles ; 1030 postes à pourvoir.
- Au CAPES 2004 : 7126 inscrits ; 5165 présents aux deux épreuves ; 1652 admissibles ; 850 postes à pourvoir
- Au CAPES 2005 : 7586 inscrits ; 5598 présents aux deux épreuves ; 1943 admissibles ; 1040 postes à pourvoir (soit un taux de 18,58% d'admis par rapport aux présents... et de plus d'un admis sur 2 par rapport aux admissibles!)
- Au CAPES 2006 : 730 postes à pourvoir

Pour autant ces chiffres ne doivent pas effrayer les candidats. Nombre d'exemples prouvent en effet que ceux qui se donnent les moyens de préparer sérieusement le concours, s'ils ne sont pas admis la 1ère fois, finissent par l' être la 2e, voire la 3e fois. Mais on aura compris que la préparation aux concours d'enseignement exige un travail soutenu et nécessite un investissement total. Le travail doit commencer dès le mois de juillet, l'écrit du concours ayant lieu début mars (CAPES) ou début avril (Agrégation). Cela permet, puisque le programme comporte 7 ou 8 questions, de consacrer un temps suffisant à la préparation de chacune d'entre elles. Et il faut compter plusieurs heures de travail personnel par jour.

Il est absolument indispensable que tous les candidats prennent connaissance des rapports des jurys de CAPES et d'Agrégation, dans lesquels sont prodigués informations et conseils de préparation. Ces rapports sont publiés chaque année dans la revue *Historiens et Géographes*. Vous pouvez également les télécharger gratuitement aux adresses suivantes:
http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html
http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/default.htm

Vous pouvez également vous reporter aux ouvrages suivants :
- Frédéric DUFAUX, David LEPOUTRE, Jean-François MURACCIOLE, *Réussir le CAPES et l'agrégation d'Histoire et de Géographie*, Paris, Armand Colin, rééd. 2000
- Jean-Louis CHAPUT, Marie LAVIN, Jean-Pierre VALLAT, Jean-Marc WOLFF, *Histoire- Géographie, CAPES Mode d'emploi,* Paris, Ellipses, 1995.

Les candidats doivent avoir conscience des **compétences attendues de futurs enseignants :**
- **la capacité à structurer sa pensée** : en d'autres termes être capable de sélectionner et hiérarchiser les faits et les idées (discerner l'essentiel, distinguer l'idée générale de l'exemple particulier), et d'organiser un plan.
- **la maîtrise de l'expression écrite et orale** : non seulement les règles de la langue, mais aussi la maîtrise du vocabulaire spécifique aux disciplines.
- **la capacité à trouver l'information** : connaître et savoir utiliser les instruments de travail.

Ceci signifie que la préparation ne saurait se réduire à un « bachotage » sur les questions du programme.
- **la maîtrise des contenus** : non seulement des connaissances sûres sur les questions mises au programme, mais aussi une culture générale en histoire et en géographie.

Travail personnel :

- acquérir les connaissances de base en **prenant des notes** sur tout ce qu'on lit puis en confectionnant des fiches à partir des notes.
- maîtriser les repères chronologiques : **faire une chronologie** par question (même si les questions ne sont pas des questions d'histoire politique, la connaissance de la chronologie générale est indispensable).
- maîtriser les repères spatiaux : **faire des cartes** des pays concernés et y reporter les noms de lieux rencontrés (attention ! les jurys demandent aux candidats à l'oral de faire des croquis au tableau). Pour cela utiliser les atlas généraux et les atlas spécialisés figurant dans les bibliographies.
- **acquérir le vocabulaire** propre à chaque question (consulter les dictionnaires, par ex. pour la question d'Histoire Médiévale, le *Dictionnaire encyclopédique du Moyen-Age*, sous la dir. d'A. VAUCHEZ, Paris, Cerf, 1997 ; pour la question d'Histoire Moderne, Jean-Yves GRENIER, Anne BONZON, Katia BEGUIN, *Dictionnaire de la France moderne*, Paris, Hachette-Supérieur, 2003, etc.)
- **maîtriser la bibliographie.** Il ne s'agit évidemment pas de tout lire, mais de savoir où rechercher les informations utiles. Ceci est particulièrement important dans la perspective de l'oral du CAPES, où les candidats ne disposent que de 15 minutes pour choisir les ouvrages qui leur permettront de construire leur leçon. Il faut donc, au cours de l'année de préparation, avoir parcouru les ouvrages importants (introduction, conclusion, table des matières), pour savoir ce qui peut s'y trouver.

Ce travail personnel est aussi important que l'assistance aux cours. Sont tout aussi indispensables les exercices destinés à se mettre dans les conditions du concours : pour l'écrit, les devoirs sur table et les CAPES blancs et, pour l'oral, les colles et les commentaires de documents proposés dans les TD. Ce sont les seuls moyens à votre disposition pour vous entraîner. Ne pas s'y soumettre équivaut à programmer son échec.

Organisation des enseignements

Les **cours**, qui regroupent les étudiants de Paris 8 et Paris 13, sont communs au CAPES et à l'Agrégation. En 2009, ils commencent en histoire la semaine du 21 septembre et s'étalent sur 20 semaines. Ils durent 2h30 heures et ont lieu à l'Université de Paris 8.

Les **TD**, indispensables, ont lieu séparément, dans chacune des universités concernées; à Paris 8, ils débuteront la semaine du 29 septembre pour les questions d'histoire. Ils complètent les cours par des explications de documents, des exercices d'entraînement à l'écrit (plans) et à l'oral.

En ce qui concerne **l'Agrégation**, des **préparations spécifiques** aux diverses questions du programme en Histoire et notamment au commentaire de documents sont assurées à Paris 8, à compter de la rentrée 2008. Ces préparations, intégrées aux TD, sont également ouvertes (*i.e.* vivement conseillées) à tous les étudiants préparant le CAPES, qui ne peuvent que tirer profit d'une analyse approfondie des textes disponibles.

Des **colles** d'entraînement à l'oral sont également proposées. L'attention des candidats est attirée sur l'importance des coefficients affectés aux épreuves orales. Ils doivent comprendre que les préparations à l'écrit et à l'oral sont indissociables, et que s'entraîner à l'oral, c'est aussi préparer l'écrit. C'est pourquoi il est désastreux d'attendre la fin des épreuves écrites pour préparer l'oral! Des colles seront proposées dès novembre, et chaque candidat devrait en faire plusieurs avant même la fin des cours.

Ceci est particulièrement vrai pour **l'épreuve sur dossier**, dont l'expérience montre qu'elle est souvent décisive, et pour laquelle une préparation est également proposée dès le début de

l'année. L'assistance régulière aux séances hebdomadaires de préparation est un facteur essentiel de réussite au concours.

Lieux CAPES - AGREG

À la Bibliothèque Universitaire, plusieurs tables de la salle d'Histoire (violette) sont réservées aux étudiants préparant les concours. Les ouvrages essentiels leur sont réservés sur une étagère en libre service.

L'endroit où les colles se dérouleront et où les sujets seront déposés sera précisé ultérieurement.

NB: dans la mesure où l'inscription à la préparation comporte un engagement mutuel de la part des enseignants et des étudiants, l'équipe pédagogique tient à souligner qu'elle ne s'estimera pas tenue de fournir des colles d'oral et de corriger le concours blancs à des candidat(e)s qui n'auraient pas régulièrement assisté aux CM et TD.

PLANNING DES ENSEIGNEMENTS

En 2009, les enseignements d'histoire commencent la semaine du **21 septembre pour les CM**, et la semaine du **28 septembre pour les TD**. Ils durent 2h30, mais des plages horaires de 3 heures sont aménagées pour permettre des pauses et les transferts entre salles. Des pauses seront prévues entre les enseignements, bien évidemment.
Pour la géographie, les cours débuteront le …

1. Géographie: Tous les cours auront lieu le lundi, la salle restant à définir.

Lundi 9h – 11h : Nouvel enseignant, L'Europe
Début des cours, le lundi …

Lundi 12h – 15h : méthodologie
Début des cours, le lundi …

Lundi 15h – 18h : La France : aménager les territoires
Début des cours, le lundi …

Lundi 18h - 21h : Nourrir les hommes
Début des cours, le lundi …

2. Cours Magistraux Histoire

Mardi 9h – 12h : Histoire ancienne
1er CM: Mardi 22 septembre

Mercredi 9h – 12h : Histoire médiévale
1er CM: Mercredi 23 septembre

Mercredi 12h – 15h : Histoire moderne
1er CM: Mercredi 23 septembre

Jeudi 12h – 15h : Histoire contemporaine
1er CM: Jeudi 24 septembre

3. TD CAPES (et Agrégation) Histoire

Mardi 12h – 15h : Histoire ancienne
1er TD: Mardi 29 septembre

Mardi 15h-18h: Histoire moderne
1er TD: Mardi 29 septembre

Mercredi 15h – 18h : Histoire médiévale
1er TD: Mercredi 30 septembre

Jeudi 15h – 18h : Histoire contemporaine
1er TD: Jeudi 1er octobre

4. Epreuve sur dossier (CM/TD)

Jeudi 9h – 12h : Histoire et géographie en alternance
1er CM/TD: (histoire) ; (géographie)

HISTOIRE: Début des CM, le 22 septembre 2009
: Début des TD, le 29 septembre 2009

GEOGRAPHIE: Début des cours, 2009
ESD : Début des cours, 2009

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00-12h	9h00-12h	9h00-12h	9h00-12h	
Géographie L'Europe	**CM Ancienne**	**CM Médiévale**	**ESD**	
Salle	Salle	Salle	Salle	
12h00-15h00	12h00 – 15h00	12h00 – 15h00	12h00 – 15h00	
Géographie Méthodologie	**TD Ancienne**	**CM Moderne**	**CM Contemporaine**	
Salle	Salle	Salle	Salle	
15h00 – 18h00	15h – 18h00	15h – 18h00	15h – 18h00	
Géographie France	**TD Moderne**	**TD Médiévale**	**TD Contemporaine**	
Salle	Salle	Salle	Salle	
18h00 – 20h00				
Géographie Nourrir les hommes				

LES CONCOURS BLANCS ET LES COLLES

Concours « blancs »

Ils sont communs aux étudiants de Paris 8 et Paris 13. Ils ont tous lieu à **PARIS 8**, **de 9h à 14h** (pour le CAPES) et de **9h à 16h** (pour l'Agrégation), les étudiants choisissant de composer pour l'un ou l'autre des deux concours. Les salles seront précisées en temps utile.
Il y aura cette année deux séries de concours blancs : la première série débutera par les périodes dans lesquelles les questions figuraient déjà au programme des concours 2008-2009 ; la seconde série sera une sorte de répétition avant le jour J, puisque les étudiants seront invités pendant une semaine, à composer chaque jour dans une période différente.

Histoire :
Première série de colles
Samedi 12 décembre : histoire médiévale
Samedi 19 décembre : histoire modene
Samedi 9 janvier : histoire ancienne
Samedi 16 janvier : histoire contemporaine
Deuxième série de colles : du 9 au 12 février

Géographie :
Les concours blancs se dérouleront sur les lundis du mois de janvier

Colles orales

Géographie: Un calendrier affiché sera à la disposition des étudiants au Bâtiment D, 1er étage, sur le tableau d'information CAPES dans la semaine suivant l'écrit.
Une salle de travail à la cartothèque (D 139) est ouverte tous les jours (horaires à consulter sur la porte), où il est possible de s'installer pour travailler, notamment sur les cartes. Pour une présentation plus fine, voir le site du département de géographie.

Histoire: un calendrier des colles de préparation à l'oral sera fixé lors d'une réunion après les épreuves écrites. Mais, sans attendre l'écrit, un entraînement à l'oral du CAPES et de l'Agrégation sera proposé soit dans le cadre des TD, soit lors de séances spécifiques qui seront proposées en cours d'année par les enseignants.

BIBLIOGRAPHIES DE DÉPART

Il n'est proposé ici qu'une bibliographie succincte pour amorcer l'étude des questions au programme. On se reportera aux bibliographies proposées par les enseignants au début de leurs cours, et à celles qui seront publiées dans *Historiens et Géographes*.

Géographie

Histoire ancienne

Rome et l'Occident, de 197 av. J.-C. à 192 apr. J.-C (îles de la Méditerranée occidentale (Sicile, Sardaigne, Corse), Péninsule Ibérique, Gaule (Cisalpine exclue), Germanie, Alpes (provinces alpestres et Rhétie), Bretagne)

La question porte sur les provinces occidentales de l'empire romain, de la constitution des deux provinces d'Espagne Ultérieure et Citérieure (197 av. J.-C.) à la mort de l'empereur Commode (192 apr. J.-C.). Son intitulé précis[1] invite à s'interroger sur les relations entre le pouvoir central (« Rome ») et les régions occidentales de l'empire romain. La définition chronologique du sujet implique d'étudier les modalités de la conquête de ces régions puis de leur intégration — administrative et politique, mais aussi économique et culturelle— à l'ensemble romain. Une telle question ne peut être traitée sans une bonne connaissance des institutions et de l'histoire politique de Rome à l'époque républicaine, puis à l'époque impériale. Elle implique une réflexion sur la nature même de l'empire romain, qui évolue durant la période, et sur les différentes façons de décrire les conséquences de l'intervention de Rome, qui varient considérablement selon les régions.

Plan du cours

Tous les TD seront assurés à Paris-VIII par Catherine Saliou. Les CM seront assurés par Catherine Saliou (Paris-VIII), Michel Molin (Paris-XIII), Sabine Armani (Paris-XIII), Valérie Huet (Paris-VII) et Pierre Cosme (Paris-VII/Paris-I).

1- Introduction générale : définition et problématiques du sujet (M. Molin)

[1] L'intitulé de la question n'a pas encore été publié officiellement. Les étudiants sont invités à vérifier l'intitulé officiel exact sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale.

2-Rome et l'Occident sous la période républicaine : relations avec Marseille, conquête des premières prouinciae (M. Molin)

3- La Prouincia de Transalpine de 125 à 58 av J.-C. (M. Molin)

4- La conquête de la Chevelue (M. Molin)

5- Auguste et l'Occident (M. Molin)

6- Les Julio-Claudiens et l'Occident (M. Molin)

7- L'armée (P. Cosme)

8- L'année des quatre empereurs et les événements de Germanie (C. Saliou)

9- Les Flaviens et l'Occident (C. Saliou)

10- Les Antonins et l'Occident (C. Saliou)

11- La Gaule d'Auguste à Commode : aspects politiques et administratifs (C. Saliou)

12- La Gaule d'Auguste à Commode : aspects sociaux et économiques (C. Saliou)

13- Les îles : Sicile, Corse, Sardaigne (C. Saliou)

14- Péninsule Ibérique I (S. Armani)

15 Péninsule Ibérique II (S. Armani)

16- Bretagne I (C. Saliou)

17- Bretagne II (C. Saliou)

18- La religion (V. Huet)

19- Institutions civiques et réalités urbaines (C. Saliou)

20- Arts, culture et techniques dans l'Occident romain (M. Molin)

Conseils de lecture
(les ouvrages signalés par un astérisque sont ceux dont la lecture est obligatoire)

Pendant l'été, il faudra lire et mettre en fiches des **manuels généraux** sur la période considérée :

⇨ Dans la collection Nouvelle Clio (dont tous les volumes comportent de très utiles bibliographies, à étudier avec soin) :

*Nicolet, Cl., dir., *Rome et la conquête du monde méditerranéen, I-II Les structures de l'Italie romaine,* 10ème éd. mise à jour, Paris, 2001. (2 vol.)

›› on lira en particulier dans le volume I les chapitres consacrés à l'armée romaine, au sénat, aux magistrats et à la vie politique romaine (IX et X-XII), et dans le volume II les chapitres consacrés à l'Espagne et à la Gaule (IV-VI) ainsi que la conclusion de Cl. Nicolet sur l'impérialisme romain

*Jacques, Fr., Scheid, J. (dir.), *Rome et l'intégration de l'empire, I. Les structures de l'empire romain*, Paris, 1990

(tous les chapitres sont à lire)

*Lepelley, Cl., dir., *Rome et l'intégration de l'empire, II, Approches régionales du Haut Empire romain*, Paris, 1998.

(ce volume comporte une série de synthèses régionales : les chapitres I, III, IV, V, concernent le programme)

⇨ dans la collection « Nouvelle Histoire de l'Antiquité » :

*Le Roux, P., *Le Haut-Empire romain en Occident*, Paris, 1998.

(du même auteur, on pourra aussi lire *L'Empire romain* dans la collection « Que Sais-je »)

⇨ dans la collection « Regard sur l'histoire »

*Martin, J.-P., *Les provinces romaines d'Europe centrale et occidentale (31 av.J.-C.-235 apr. J.-C.)*, Paris, 1990

*Martin, J.-P., *Société et religion dans les provinces romaines d'Europe centrale et occidentale (31 av.J.-C.-235 apr. J.-C.)*, Paris, 1991

(Norique, Rhétie, provinces alpestres, Gaules, Germanies, Bretagne, Provinces hispaniques ; attention, ces ouvrages, très clairs et utiles pour une première approche, sont dépassé sur certains points)

On peut aussi lire, bien qu'il couvre une période chronologique et une aire géographique bien plus large que le programme, un manuel stimulant qui ouvre de nombreuses pistes de réflexion

Inglebert, H. (dir.), *Histoire de la civilisation romaine*, Paris, 2005 (coll. Nouvelle Clio)

La **documentation archéologique** joue un très grand rôle dans l'élaboration de l'histoire des provinces occidentales (on ne peut pas envisager de traiter un sujet portant sur l'histoire économique sans utiliser les acquis de la céramologie). Il est INDISPENSABLE de mettre à profit les vacances d'été pour visiter des musées et des sites archéologiques :

*Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en Laye **(obligatoire)**

Crypte archéologique du Parvis Notre-Dame (vestiges de l'antique Lutèce)

à Lyon, Musée de la Civilisation gallo-romaine et vestiges de l'antique Lugdunum ; près de Lyon, le site de Saint-Romain-en-Gal et son musée…

Sites de l'antique province de Narbonnaise : Orange, Nîmes, Arles, etc.

Dans le reste de la Franee et en Espagne, Suisse, Allemagne… de nombreux sites et musées sont à visiter

Pour les sportifs, le « Mur d'Hadrien » au nord de l'Angleterre, se visite en voiture, mais aussi à vélo ou à pied.

Il faut aussi profiter de l'été pour se familiariser avec les sources. Un recueil de sources présentées et commentées est à connaître et à utiliser :

Jacques, Fr., *Les cités de l'Occident romain,* Paris, 1992. (concerne aussi l'Italie et l'Afrique

Choix de textes « littéraires » à lire dès cet été

- Jules César, *Guerre des Gaules* de (nombreuses éditions disponibles);

-Strabon, *Géographie* (édité et traduit en français dans la CUF) : livre III : Ibérie ; livre IV : Gaule ; (livres V-VI : Italie) ; livre V, 1, 7 : Corse et Sardaigne ; livre VI, 2 : Sicile ; livre VII : Europe septentrionale et orientale.

-Pline, *Histoire Naturelle*, livres III-IV (consacrés à une présentation géographique des régions au programme : le livre III est édité et traduit en français dans la CUF, mais non le livre IV)

- Tacite, *Vie d'Agricola* de Tacite (Belles-Lettres, coll. « Classiques en Poche ») ;

Les inscriptions constituent une source importante pour la question. On pourra s'initier à l'étude de ces documents à l'aide du manuel de J.-M. Lassère : *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris, 2005 (2ème édition mise à jour). Ce manuel comporte de très nombreuses inscriptions traduites et commentées.

Une fois achevées les lectures préliminaires indispensables et les visites de sites et de musées il sera possible de se lancer dans une exploration bibliographique plus poussée. À cet effet, voici **des éléments de bibliographie.**

Pour des compléments, des mises à jour ou tout simplement des perspectives différentes de celles des manuels en langue française :

⇨Série *Cambridge Ancient History*

-Crook, J. A., Lintott, A., Rawson, E., *The Last Age of the Roman Republic, 146-43 B. C.*, (*CAH*, , IX^2), Cambridge, 1994.

›› ch. 2 : « The Roman Empire and its problems in the late second century », p. 16 sqq. ; ch. 15 : « The administration of the Empire », p. 564 *sqq.*

-Bowman, A. K., Champlin, E., Lintott, A., *The Augustan Empire, 43 B. C.-A. D. 69*, (*CAH*, X^2), Cambridge, 1996.

>>ch. 4 : « The expansion of the Empire under Augustus », p. 47 sqq ; ch. 10 : « Provincial administration and taxation », p. 344 *sqq* ; synthèses régionales.

-Bowman, A. K., Garnsey, P., Rathbone, D., *The High Empire, A.-D. 70-192*, (*CAH*, XI^2), Cambridge, 2000.

>> chapitres thématiques et synthèses régionales

⇨Clemente, G., Coarelli, F., Gabba, E. (dir.), *Storia di Roma, II. L'impero mediterraneo* (*1 : La repubblica imperiale ; 2 : i principi e il mondo),* Torino, 1990-1991

Synthèses et études régionales

-Sicile et Sardaigne

Finley, M. I., *La Sicile antique des origines à l'époque byzantine*, Paris, 1986

Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, II, 11 (1988)

Wilson, R. J. A., *Sicily under the Roman Empire*, Oxford, 1990.

-Espagne

André, J.-M. (éd.), *Hispanité et romanité*, Madrid, 2004.

Cunligffe, B., Keay, S. (dir.), *Social Complexity and the Development of Towns in Iberia from the Copper Age to the Second century A. D.*, Oxford, 1995

Curchin, L. A., *Roman Spain, Conquest and Assimilation, Londres*, 1991

Keay, S. J., *Roman Spain*, London, 1988

Le Roux, P., *Romains d'Espagne. Cités et politiques dans les provinces II^e s. av. J.-C.-III^e s. apr. J.-C.*, Paris, 1995 (une réédition mise à jour est à paraître)

Richardson, J. S., *The Romans in Spain*, Oxford,1996

Trillmich, W. *et alii* (dir.), *Hispania antiqua. Denkmäler der Römerzeit,* Mainz,1993,

Trillmich, W., Zanker, P. (dir.) *Stadtbild und Ideologie. Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit*, Bayer. Akad. der Wissensch. Philosoph. Hist. Klasse. Abhandlungen,103, München,1990.

-Gaules, Germanies, Alpes, Rhétie, Norique

Recueil de sources (littéraires) : Duval, P.-M., *La Gaule jusqu'au milieu du V^e s.*, Paris, 1971

Lerat, L., *La Gaule romaine*^{2}, Paris, 1986 (textes traduits et commentés)

*Delaplace Chr., France, J., *Histoire des Gaules, VIe s. av. J.-C.-VIe s. apr. J.-C.* , Paris, 2005

Eck, W., *La Romanisation de la Germanie*, Paris, Errance, 2007.

Fellmann, R., *La Suisse gallo-romaine : cinq siècles d'histoire*, Lausanne, 1992.

*Ferdière, A., *Les Gaules, II^e s. av.-V^e s.apr. J.-C.,* Paris, 2005

Goudineau, Chr, *César et la Gaule*, Paris, 2000

*Goudineau, Chr, *Regard sur la Gaule,* Paris, 1998 (2007)

Gros, P., *La Gaule Narbonnaise de la conquête romaine au IIIe s. apr. J.-C.*, Paris, 2008.

Hodge, A. T., *Ancient Greek France,* London,1999

Monteil, M., Tranoy, L., *La France gallo-romaine*, Paris, 2008.

Woolf, G., *Becoming Roman. The Origins of provincial civilization in Gaul*, Cambridge,1998

Paunier, S. (dir.), *Celtes et Gaulois, V. La romanisation et la question de l'héritage celtique*, Glux-en-Glenne, 2006

Reddé *et alii*, *L'Architecture de la Gaule romaine, I. Les fortifications militaires*, Paris, 2006/

-Bretagne

Blagg, T. F. C., Millett, M., *The Early Roman Empire in the West*, Oxford, 1990.

Bowman, K., *Life and Letters on the Roman Frontier : Vindolanda and its People*, London, 1994

Galliou, P., *Britannia. Histoire et civilisation de la Grande-Bretagne romaine, I^er-V^e siècles apr. J.-C.,* Paris, 2004.

Études thématiques

Vie civique et réalités urbaines

Bedon, R., *Les villes des trois Gaules de César à Néron dans leur contexte historique, territorial et politique*, Paris,1999.

Bouet, A., *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, Paris, 2003.

Capogrossi Colognesi, L., Gabba, E. (dir.), *Gli Statuti Municipali*, Pavia,2006

Dondin-Payre, M., Raepsaet-Charlier, M.-T. (dir), *Cités, municipes, colonies. Le processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, Paris,1999

La maison urbaine d'époque romaine en Gaule Narbonnaise et dans les provinces voisines, I-II. Avignon,1996

Petit, J.-P., Santoro, S. (dir.), *Vivre en Europe romaine. De Pompéi à Bliebrück-Reinheim,* Paris, 2007

Villes et campagnes en Gaule romaine (120e congrès national des sociétés historiques et scientifiques Aix-en-Provence), 1995, Paris,1998.

Wilson, J. R. A., « Towns of Sicily during the Roman Empire », *ANRW* II, 11, 1988, 90-206

L'aqueduc de Nîmes et le Pont du Gard : archéologie, géosystème et histoire, sous la dir. de Fabre, G., Fiches, J.-L, Paillet, J.-L. ,Nîmes,1991

Veyrac, A., *Nîmes romaine et l'eau*, Paris, 2006

Histoire économique, artisanat et techniques

Cochet, A., *Le plomb en Gaule romaine. Fabrication et produits*, Montagnac, 2000.

Domergue, C., *Les mines antiques : la production des métaux aux époques grecque et romaine,* Paris, 2008

Religion

Van Andringa, W. (dir.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Étienne, 2000.

Van Andringa, W., *La religion en Gaule romaine. Piété et politique, Ier au IIIe s. apr. J.-C.,* Paris, 2002.

Goudineau, Chr. (dir.), *Religion et société en Gaule*, Paris, 2006

Histoire médiévale

Présentation générale de la question avec une bibliographie introductive par
Anne-Marie Helvétius*(Paris 8)*

Pouvoirs, Église et société dans les royaumes de France, Bourgogne et Germanie aux Xe et XIe siècles (888-vers 1110)

L'intitulé place au centre de la réflexion l'articulation entre l'évolution des pouvoirs et l'institution ecclésiale de la fin de l'empire carolingien à la réforme dite grégorienne, dans une perspective comparatiste soucieuse de repérer et de comprendre les convergences et les différences entre les différents royaumes occidentaux issus du monde franc. Il s'agit d'analyser, sur la longue durée, l'évolution politique qui donne naissance au royaume capétien d'une part, à l'empire germanique d'autre part, en mesurant l'influence de l'Église dans ce processus (réformes monastiques puis réforme grégorienne) et les retombées sociales qui en découlent.

Les enjeux du programme sont donc avant tout politiques et institutionnels. Les aspects sociaux devront être pris en compte dans la mesure où ils sont directement liés à l'exercice du pouvoir politique et à l'Église. Ainsi, il faudra intégrer certains aspects du développement urbain, mais pas l'économie rurale ni le commerce. La période chronologique s'étend depuis la mort de Charles le Gros († 888), dernier empereur de l'unité carolingienne, jusqu'aux premières années du XII^{e} siècle. L'absence de date butoir s'explique par l'évolution différente des négociations entre le pape et les rois sur la question des investitures dans les deux grandes aires géographiques concernées, la France capétienne et la Germanie impériale, dans les années 1107-1111. Le renouveau monastique qui marque la fin du XI^{e} et le XII^{e} siècle ne fait pas partie du sujet.

Sur le plan géographique, la question concerne les royaumes de France et de Germanie, donc aussi la Lotharingie (conquise par le roi de Germanie en 925) et le royaume de Bourgogne-Provence (acquis par le roi de Germanie en 1033). Notez bien que l'Italie est exclue du sujet, alors qu'elle fait partie de l'empire germanique et qu'elle joue un rôle important dans le cadre de la réforme grégorienne. L'intitulé ne parle pas de l'empire, mais des « royaumes ».

Il n'existe aucune synthèse récente de la question en langue française. En outre, les divisions académiques françaises ne considèrent pas souvent ensemble les X^{e} et XI^{e} siècles : tantôt ceux-ci se trouvent inclus dans les études portant sur un haut Moyen Age prolongé, du VI^{e} ou du VIII^{e} au XI^{e} siècle, tantôt ils se voient séparés par la césure historiographique de l'an mil (le X^{e} siècle étant annexé à l'époque carolingienne, le XI^{e} étant associé au XII^{e} siècle). En conséquence, il faut souvent aller puiser ce que l'on cherche dans des ouvrages portant sur des périodes plus larges. En Allemagne, les temps ottoniens et saliens (936-1125) représentent un moment majeur de l'histoire « nationale », qui a donné lieu à une bibliographie pléthorique. Nous vous proposons de vous familiariser avec la question en consultant les manuels et quelques ouvrages généraux. Une bibliographie très étendue est parue dans la revue *Historiens et Géographes*. La table des matières de cette bibliographie réalisée par Florian Mazel et Philippe Depreux permet de se faire une idée générale des thématiques qui seront abordées (mais il ne s'agit pas du plan de cours !).

Bibliographie

I. INTRODUCTION

A. Quelques grands débats historiographiques

1. Le concept d'État
2. Le *Reichskirchensystem* et sa contestation
3. La mutation de l'an mil et sa contestation
4. Le phasage chronologique de l'histoire allemande

B. Sources traduites

1. Quelques œuvres
2. Quelques recueils de documents généraux
3. ...et d'autres plus ciblés

C. Iconographie

D. Quelques intruments de travail et présentations de genres documentaires et d'auteurs

II. OUVRAGES GÉNÉRAUX

1. Synthèses en relation avec la question
2. Histoire du royaume de Germanie

III. LES NOUVEAUX POUVOIRS

A. La formation des royaumes post-carolingiens

1. Les événements de 888 et la fin de l'empire carolingien
2. Le royaume de Francie occidentale
   - Affirmation du royaume de l'ouest et éloignement progressif du royaume de l'est
   - Essor des Robertiens et transition dynastique
   - La royauté : légitimité, parenté, sacralité
   - La royauté : l'exercice du pouvoir
3. Les royaumes de Provence, de Bourgogne et de Bourgogne-Provence
   - Aspects politiques et institutionnels
4. Le royaume de Germanie
   - Quelques ouvrages d'intérêt général
   - Une trame événementielle (biographies de souverains et études relatives aux divers règnes)
   - L'influence de quelques femmes
   - Le pouvoir royal
   - La légitimité du souverain (royauté élective, sacre)
   - Idéologie et symboles du pouvoir
   - Idéologie impériale
   - La cour et les plaids généraux
   - L'ost

B. Principautés et aristocraties régionales

1. La formation des principautés et des duchés
   - Vision d'ensemble
   - Royaume de Francie occidentale
   - Royaume de Bourgogne
   - Royaume de Germanie
2. Les aristocraties régionales
   - Les mutations des X^{e} et XI^{e} siècles
   - Pouvoir et parenté
   - Seigneuries et pouvoirs locaux
   - La chevalerie et la ministérialité : élargissement ou pas du groupe aristocratique ?
3. Le processus de castralisation

4. La mutation anthroponymique

C. L'imbrication des pouvoirs laïques et ecclésiastiques

1. Évêques et sièges épiscopaux
   - Vision d'ensemble
   - Royaume de Francie
   - Royaume de Bourgogne
   - Royaume de Germanie
2. Moines et chanoines
   - Perspectives générales
   - Cluny
   - Le monachisme hors de Cluny : le royaume de Francie
   - La vie conventuelle : le royaume de Germanie
   - Chanoines et chapitres
3. Le contrôle du sacré
   - Culte des saints et usages de la sainteté
   - La manipulation des reliques

IV. STRUCTURES ET PRATIQUES EN MUTATION

A. Les renouvellements de l'encadrement ecclésiastique

1. La paroisse et le diocèse
2. Le regroupement des hommes autour des églises et des aires funéraires
   - La sacralisation des lieux
   - L'encadrement des populations, études de cas
3. Le développement des dépendances et des réseaux monastiques
4. Les nouvelles immunités ecclésiastiques

B. Les pratiques politiques et sociales

1. L'économie du don et ses enjeux
   - Les pratiques commémoratives
   - Donations, échanges, conversions
2. La conflictualité et ses enjeux
3. Communication politique et liens sociaux
   - Les rituels
   - Palais, résidences et déplacements
   - Les usages de la diplomatique
   - Signes et insignes du pouvoir

C. Recompositions idéologiques

1. La société d'ordres
2. Nouvelles idéologies monastiques
3. Les milieux épiscopaux
4. La paix et la trêve de Dieu
5. Hérésie et millénarisme
   - Le millénarisme
   - Hérésie, pouvoir et société
6. Histoire et mémoire
   - Mémoire et aristocratie
   - Les construction historiographiques

Les milieux épiscopaux
Les institutions monastiques et canoniales

V. LA RÉFORME DE L'ÉGLISE (milieu XI^e^-vers 1110)

A. La réforme en action
1. L'intervention pontificale
2. Moines, ermites, chanoines
Le monachisme au service de la réforme
La réforme canoniale
L'érémitisme
3. La réforme à l'échelle régionale et locale
Royaume de Francie, Nord
Royaume de Francie, Midi
Royaume de Bourgogne

B. Approfondissements sur quelques dimensions de la réforme
1. Le statut des clercs et des laïcs
2. Les investitures, le contrôle des charges, des biens et des droits ecclésiastiques
3. Pèlerinage et croisade

Travaux conseillés pour cet été

1. Prendre en notes les pages relatives aux X^e^ et XI^e^ siècle dans les manuels suivants (sans oublier que ces siècles s'inscrivent dans l'héritage carolingien) :

- R. LE JAN, *Histoire de la France : origines et premier essor (480-1180)*, Paris, 1996 (Hachette-Carré Histoire) : ch. 8 à 11.
- M. PARISSE, *Allemagne et Empire au Moyen Âge*, Paris, 2002 (Hachette-Carré Histoire) : 2^e^ partie (ch. 3 à 5).
- A.-M. HELVÉTIUS et J.-M. MATZ, *Église et société au Moyen Âge (V^e^-XV^e^ siècle)*, Paris, 2008 (Hachette-Carré Histoire) : ch. 5 à 10.

2. Etablir une chronologie détaillée et thématique de la question à partir de ces manuels. Situer les lieux sur des cartes.
3. Lire la deuxième partie de l'ouvrage suivant (qui traite des aspects politiques de la question dans une perspective comparative) :
- C.-R. BRÜHL, *Naissance de deux peuples. Français et Allemands (IX^e^-XI^e^ siècle)*, Paris, 1994 (Fayard) : p. 169-308.

4. Ceux qui connaissent mal la culture et le vocabulaire chrétiens liront avec profit l'introduction de l'ouvrage suivant :

- J. PAUL, *Le christianisme occidental au Moyen Âge, IV^e^-XV^e^ siècle*, Paris, 2004, p. 7-39.

Pour approfondir :

- Les manuels de la question (aucun ne couvre vraiment toute la question, mais ils se complètent) :

- L. BUCHHOLZER-REMY, D. CARRAZ, B. LEMESLE, *Pouvoirs, Église et société…*, Bréal, 2008
- G. BÜHRER-THIERRY, T. DESWARTE (dir.), *Pouvoirs, Église et société…*, Sedes, 2008
- P. BERTRAND, B. DUMÉZIL et al., *Pouvoirs, Église et société…*, Ellipses, 2008
- M. SORIA-AUDEBERT, C. TREFFORT, *Pouvoirs, Église et société…*, Presses universitaires de Rennes, 2008
- M.-C. ISAÏA (dir.), *Pouvoirs, Église et société…*, Atlande, 2009
- M. LAUWERS, L. RIPART, *Pouvoirs, Église et société…*, Hachette, 2008 (recueil d'articles)
- J. VAN WIJNENDAELE, *Propagande et polémique au Moyen Âge. La querelle des investitures (1073-1122)*, Bréal, 2008 (sources traduites).

– aspects politiques et institutionnels :

- J.-F. LEMARIGNIER, *La France médiévale. Institutions et société*, Paris 1975.
- O. GUILLOT, A. RIGAUDIÈRE, Y. SASSIER, *Pouvoirs et institutions dans la France médiévale*, t. 1, *Des origines à l'époque féodale*, Paris, 2003 (3^e^ édition), p. 159-252.
- F. MENANT *et alii*, *Les Capétiens. Histoire et dictionnaire*, Paris, 1999, p. 3-105.
- Y. SASSIER, *Royauté et idéologie au Moyen Âge. Bas-Empire, monde franc, France (IV^e^-XII^e^ siècle)*, Paris, 2002.
- J.-P. CUVILLIER, *L'Allemagne médiévale. Naissance d'un État (VIII^e^ - XIII^e^ siècles)*, Paris, 1979, p. 127-329.

– aspects ecclésiastiques et religieux :

- P. TOUBERT, « Réforme grégorienne », dans Ph. LEVILLAIN (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, 1994, p. 1432-1440.
- L. FELLER, *L'Église et la société en Occident. Pouvoir politique et pouvoir religieux du VII^e^ au XI^e^ siècle*, Paris, 2001.
- J.-M. MAYEUR, Ch. PIETRI, A. VAUCHEZ et M. VENARD (dir.), *Histoire du christianisme*, t. 4, *Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, Paris, 1993,

et t. 5, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274),* Paris, 1993 (contributions de P. Riché, M. Parisse et A. Paravicini Bagliani).

Pour l'histoire de l'Église, il existe une référence incontournable (vieillie et indigeste, mais complète et détaillée, notamment pour identifier un lieu, un personnage, un concile, etc.) :

- FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Église, depuis les origines jusqu'à nos jours*, t. 7 : *L'Église au pouvoir des laïques (888-1057)*, par A. AMANN et A. DUMAS, Paris, 1948 et t. 8 : *La Réforme grégorienne et la Reconquête chrétienne*, par A. FLICHE, Paris, 1940 (se trouve à la BU de Paris 8).

Pour l'agrégation :

Ceux qui lisent l'anglais sont privilégiés, car ils disposent d'une « bible » en deux volumes :

- *The New Cambridge Medieval History,* tome 3 : *c. 900 - c. 1024*, éd. T. REUTER, Cambridge, 1999 ; tome 4 : c. *1024 – c. 1198*, éd. D. LUSCOMBE & J. RILEY-SMITH, 2 vol., Cambridge, 2004.

Pour tous :

Il existe différents manuels qui dispensent des conseils utiles pour bien préparer et réussir les concours de Capes et d'agrégation d'histoire-géographie. Pensez à les consulter.

Histoire moderne

Présentation générale de la question avec une bibliographie introductive par
Joël Cornette *(Paris 8)*

Les affrontements religieux en Europe (début XVIe-mi-XVIIe siècle)

Les cours, communs à Paris 8 et Paris 13, seront assurés par Joël Cornette (Paris 8), Elisabeth Belmas et Marie-José Michel (Paris 13), avec la participation de Marie-Louise Pelus (Paris 7). Les TD seront assurés par Anne Bonzon et Patrice Péveri.
Ce programme entend analyser les affrontements religieux survenus en Europe, entre le début du XVIe siècle et le milieu du XVIIe siècle. Aucune date précise n'est indiquée, afin de ne pas orienter le sujet sur un espace géographique particulier. La définition géographique de l'Europe ne pose pas de problèmes majeurs sauf sur ses marges orientales, fluctuantes et constamment disputées aux XVIe et XVIIe siècles, notamment en raison de la pression de l'Islam : si la Russie (la Moscovie plutôt) est éloignée de notre problématique, sont évidemment inclus la Bohême, la

Hongrie, la Pologne, la Transylvanie, les pays nordiques (notamment la Suède et le Danemark), les confins orientaux…

La notion d'affrontement doit être entendue dans son sens le plus large. Le *Littré* propose comme définition : « action d'affronter, de mettre de niveau » et donne à titre d'exemple, précisément un texte issu des guerres de Religion, une phrase de François de La Noue, dit « Bras de fer », le Bayard huguenot (1531-1591), blessé mortellement au siège de Lamballe en Bretagne au temps de la Ligue : « parlons de l'affrontement de deux escadrons ». L'affrontement doit donc d'abord être d'abord entendu au sens d'affrontement physique, accompagné de violence : « affronter l'ennemi », propose encore le Littré.

Mais l'affrontement concerne aussi des oppositions moins sanglantes, des oppositions verbales, doctrinales. Et, puisqu'il s'agit de religion, il va de soi que cette notion englobe l'ensemble des débats, des affrontements théologiques en Europe, du début du XVIe siècle au milieu du XVIIe siècle : la dispute (*disputatio*), issue de la tradition universitaire, est à l'origine même de la Réforme. Du reste, toute la période est jalonnée de débats, de controverses, de colloques, à l'exemple du colloque de Poissy, en septembre et octobre 1561, qui fut la dernière tentative d'accord entre catholiques et protestants avant l'affrontement sanglant de la première des huit guerres de Religion (1562-1598).

Concrètement, ces affrontements opposent les représentants des différentes religions : protestants et catholiques, mais aussi chrétiens et musulmans, chrétiens et juifs. Ils interviennent également au sein même des différentes confessions (notamment dans le cadre des conflits entre protestants ou entre catholiques – la fin de notre programme voit le début du jansénisme) et peut également opposer les autorités religieuses, quelles qu'elles soient, aux « athéistes » ou aux « libertins ».

Le sujet suppose donc d'étudier les différentes formes d'affrontements, depuis les controverses, les pamphlets, les images satiriques et les invectives, jusqu'à la croisade, en passant par les procédures judiciaires, les complots, les assassinats, les pogroms, les révoltes, les massacres, et naturellement les guerres de Religion et les guerres entre États : dans la mesure où elle fait intervenir le fait religieux au cœur même de l'action et de l'intervention des États, la guerre de Trente Ans, entre 1618 et 1648, fait évidemment partie du sujet. Plus globalement encore, les affrontements religieux mobilisent l'ensemble des acteurs d'une société (les guerres de Religion sont aussi des guerres civiles), depuis le simple paysan qui apostrophe un clerc, jusqu'au souverain qui promulgue un édit de religion. Ces affrontements mobilisent tous les langages disponibles, à commencer par la prédication, cœur de l'affrontement confessionnel, qui institue la parole comme un agent majeur des violences physiques, quand elle n'accompagne pas celle-ci. En fait, le terme de « langage » doit être ici entendu dans son sens le plus extensif : l'oral (les prières, les blasphèmes, les disputes), l'image, dont la dimension sacrale constitue un enjeu majeur (l'iconoclasme), l'écrit (les pamphlets par le texte et par l'image, les traités savants), le corps par lequel des rituels de profanations et se sacralisation s'expriment (les massacres, les martyres, les tyrannicides). Ainsi, sept tyrannicides, motivés d'abord par la religion, sont accomplis entre 1546 et 1649 : cardinal David Beaton, archevêque de Saint Andrews en 1545, François Ier de Lorraine, duc de Guise en 1563 devant Orléans, Louis Ier, prince de Condé en 1569 à Jarnac, Guillaume d'Orange en 1584 ; Henri III en 1589, Henri IV en 1610, Charles Ier roi d'Angleterre en 1649.

Il s'agira de déterminer les enjeux religieux de ces confrontations multiples, qu'ils soient eschatologiques, dogmatiques (trinité, culte des saints et de la Vierge, question de la grâce, eucharistie…), ecclésiologiques (rapport au pape, conflits entre juridictions ecclésiastiques et temporelles, question des dîmes…) ou disciplinaires (respect du dimanche, processions, établissement des lieux de culte ou des cimetières…). Mais au-delà des enjeux religieux, il s'agira de déterminer les facteurs de radicalisation des conflits, d'une part, et les facteurs de pacification, d'autre part (les paix de religion, mises en place dans les cantons helvétiques – 1531

-, dans l'Empire – 1555, 1648 – et en France – 1563, 1598 -, font évidemment partie du sujet). Parmi les facteurs de radicalisation, on envisagera les problèmes économiques et sociaux (la guerre de Paysans en Allemagne au milieu des années 1520), les comportements nobiliaires (le rôle des factions, des partis, des clans), la construction de l'État (l'Inquisition, notamment en Espagne, les « coups de majesté » - voyez la place du religieux dans les *Considérations sur les coups d'État* de Gabriel Naudé, paru en 1639, la justice royale, l'occupation militaire, la fiscalité, le processus de « confessionnalisation », une notion particulièrement importante au cœur du sujet de cette année), l'affirmation du sentiment national dont l'appartenance confessionnelle est un moteur (les Provinces-Unies), et enfin les problèmes de colonisation territoriale (Irlande). Une limite cependant : il ne faut pas inclure dans ce sujet tous les phénomènes d'affrontement dès lors qu'ils n'ont pas de dimension religieuse affirmée (c'est le cas, par exemple, de la Fronde, ou des révoltes de Naples ou du Portugal dans les années 1640).

Parmi les facteurs de pacification, il faudra prendre en compte l'humanisme chrétien (Erasme) et civique, les pratiques de la république des Lettres (les correspondances entre savants, les voyages), le commerce (les capitulations signées avec les Turcs, notamment au temps de François Ier), le rôle des solidarités urbaines (les pactes d'amitié, les pratiques de conciliation entre notables), nobiliaires et nationales (l'exaltation du sentiment national en France à la fin des guerres de Religion), la diplomatie et les différentes formes de négociation, et enfin le rôle de l'État comme instance d'arbitrage et de concorde civile : l'édit de Nantes érige l'État royal en instance de pacification religieuse et la parution du *Leviathan*, de Thomas Hobbes, en 1651, qui théorise la nécessité d'un État absolu conçu comme seul barrage à la violence, clôt, d'une certaine manière, le programme…

BIBLIOGRAPHIE GENERALE (pour une première approche de la question)

Cette toute première bibliographie se contente de proposer une série d'ouvrages généraux : dans le cadre des cours et des TD, il sera présenté, avec chaque problème traité, une bibliographie beaucoup plus spécialisée. Bien évidemment, on se reportera à la bibliographie que paraît dans la revue *Historiens-Géographes*, préparée par Arlette Jouanna et Olivier Christin (cette bibliographie, de plusieurs centaines de titres, met en valeur les ouvrages fondamentaux, précédés de deux astérisques, ce qui permet de se repérer rapidement dans la forêt des titres présentés).
A titre d'information, voici la table des matières de la bibliographie de *Historiens-géographes*.
Elle permet de bien repérer les thématiques fondamentales de la question :

A. GÉNÉRALITÉS : HISTOIRE RELIGIEUSE DE L'EUROPE ; GUERRE ET PAIX
1. Dictionnaires, instruments de travail
2. Ouvrages de synthèse, manuels
3. Naissance du christianisme confessionnel
4. Minorités chrétiennes, juifs, musulmans
5. « Athéistes » et « libertins »

B. LES ENJEUX RELIGIEUX DES GUERRES CIVILES ET DES GUERRES ENTRE ÉTATS
1. Quest-ce qu'une guerre de religion ?
2. Les guerres de Religion en France
3. La révolte des Pays-Bas et la naissance des Provinces-Unies
4. Les combats espagnols pour l'orthodoxie catholique
5. Facteurs de conflictualité religieuse en Italie
6. Les troubles religieux et la guerre civile dans les Îles Britanniques
7. Les conflits dans la Confédération Helvétique

8. La Ligue de Smalkalde et l'Interim
9. L'Union évangélique et la Ligue catholique
10. La guerre de Trente Ans
11. Croisade, guerre de course, conflits avec les Turcs et les Barbaresques

C. LES FACTEURS DE RADICALISATION
1. Les conflits sociaux
2. Partis, clientèles, clans et factions politiques
3. Anticléricalisme, antisémitisme, antijudaïsme, xénophobie
4. La répression (censure, inquisition, procès)

D. LES FORMES DE L'AFFRONTEMENT RELIGIEUX
1. Rites et imaginaire de la violence religieuse
2. Littérature et art de combat
3. Controverse, disputes, colloques
4. Les violences symboliques

E. FAIRE LA PAIX. :1.- ÉDITS DE PACIFICATION, TRAITÉS DE PAIX
1. Études générales
2. Les édits de pacification en France
3. Le traité de Vervins
4. Cappel, 1531
5. Traité de Passau (1552) et paix d'Augsbourg (1555)
6. Pacification de Gand
7. Paix de Prague
8. Traités de Westphalie

F. FAIRE LA PAIX. 2- PRINCIPES ET PRATIQUES
I. Valeurs et facteurs de la pacification
1. Humanisme chrétien, néoplatonisme, stoïcisme, républicanisme
2. Les idéaux de concorde civile, de tolérance, de justice, de bien public
3. Solidarités nobiliaires, religieuses, intellectuelles, commerciales, nationales
4. Les échanges diplomatiques
II. Les pratiques
1. Les pactes d'amitié
2. Les modalités de la coexistence
3. L'arbitrage de l'État et l'application des édits

G. LA FORMATION DES IDENTITÉS CONFESSIONNELLES ET DES NOUVELLES FRONTIÈRES RELIGIEUSES
1. ***Cujus regio, jus reformandi, jus emigrandi*** : la nouvelle carte religieuse de l'Europe
2. Construction confessionnelle, confessionnalisation, social discipline
3. Les confessions de foi, les églises territoriales, les fidèles
4. La révolution des rituels et la réformation des arts
5. Territoires et confins

1. Territoires de l'Empire : a) une ville mixte (Augsbourg) b) une ville déchirée (Aix-la-Chapelle), c) un territoire catholique (la Bavière) d) un électorat calviniste (le Palatinat) ? e) La Bohème
2. La Hongrie
3. La Pologne

4. La Transylvanie
5. La Confédération Helvétique
6. Confins orientaux
7. Pays du Nord

Pour une approche globale de la question et avant le déferlement des manuels (inégaux) consacrés à ce sujet, je recommande un seul ouvrage, qu'il convient de mettre en fiches et de lire, plume en main : David El Kenz et Claire Gantet, *Guerre et paix de religion en Europe, 16e-17e siècles*, Paris, Armand Colin, « Cursus », 2003. On trouvera dans ce manuel l'essentiel des problématiques de la question : les troubles confessionnels et les tentatives de pacification dans l'ensemble de l'Europe. Les deux auteurs ont aussi intégré les apports fondamentaux de l'historiographie internationale (notamment la notion de confessionnalisation – *Konfessionalisierung*, Wolfgang Reinhard et Heinz Schilling).

1. Pour ceux qui ignoreraient tout de la culture religieuse et chrétienne, je recommande deux lectures initiales :
- Le chapitre I du manuel de Gabriel Audisio, *Les Français d'hier*, tome II. *Des croyants. XVe-XIXe siècle*, Paris, Armand Colin (collection U), 1996.
Ce chapitre est intitulé "Un christianisme romain" (p. 23-47). On trouvera dans ces pages l'essentiel de ce qu'il faut savoir en matière de dogmes (un Dieu en trois personnes), de pratiques (gestes, prières), d'organisation ecclésiale (l'Église, le clergé - séculier, régulier…).
- Marc Venard, Anne Bonzon, *La religion dans la France moderne*, Paris, Hachette, « Carré histoire », 1998.
Lecture initiale essentielle : la France occupe, en effet, une place centrale dans la problématique d'ensemble de cette question, d'autant plus que l'histoire religieuse, et notamment celle des affrontements, a été totalement renouvelée depuis vingt ans par une nouvelle génération d'historiens (voyez, par exemple, la thèse de Denis Crouzet, *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610*, Champ Vallon, 1990. Une lecture que je recommande d'autant plus que cette thèse essentielle est ressortie en 2005 dans la collection « Les classiques de Champ Vallon » (1532 pages pour 39 euros).

J'attire aussi l'attention de chacun sur la difficulté du vocabulaire religieux et la nécessité de le maîtriser (pour une explication de texte, pour l'oral et tout simplement pour une dissertation sans contre sens). Pour cela, l'utilisation d'un (ou de plusieurs) dictionnaire (s) est importante pour tout problème de vocabulaire : qu'est-ce qu'un chanoine, qu'est-ce que la dîme, qu'est-ce qu'un bénéfice ?…

Je propose donc de commencer par un des dictionnaires les plus simples : le *Dictionnaire culturel du christianisme*, Cerf/Nathan 1994 (Nicole Lemaitre, Marie-Thérèse Quinson, Véronique Sot). Il serait bon, à ce propos, que chacun se constitue, au fil de ses lectures et de ses difficultés, un carnet alphabétique de vocabulaire, afin de noter les définitions des notions principales en histoire religieuse.

Histoire religieuse, cela veut dire beaucoup de choses : l'institution de l'Église, les dogmes, le clergé, la vie du clergé et de ses marges, car en marge du clergé, il y a tout une organisation laïque proche de l'église qui assure le fonctionnement des rapports au sacré : les fabriques dirigées par les fabriciens ou marguilliers (bayles dans le midi), les multiples confréries de dévotion et d'entraide, etc.

Pour le vocabulaire du monde protestant, on pourra utiliser, Jean Baubérot, *ABC du protestantisme : mots- clefs, lieux, noms*, nouvelle édition, revue et corrigée, Genève, Labor et Fides, 1990.

Un autre instrument de travail essentiel : Arlette Jouanna, Jacqueline Boucher, Dominique Biloghi, Guy Le Thieck, *Histoire et Dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, R. Laffont, coll. Bouquins, 1998.

Il faudra aussi, quand les connaissances fondamentales auront été acquises, savoir utiliser un dictionnaire de référence (même s'il est daté et même s'il analyse les phénomènes d'un point de vue catholique, il offre une somme d'informations introuvables ailleurs) : Alfred Vacant, Eugène Mangenot, *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris, Letouzet et Ané, 1899-1950, 15 tomes en 24 volumes.

2. Il y a, ensuite, un classique que chacun doit lire et méditer : les deux volumes de Jean Delumeau :

A. *Naissance et affirmation de la Réforme* (coll. "Nouvelle Clio"), Paris, PUF, 1965. Ce volume a été réactualisé en 1997 par Thierry Wanegfellen (c'est la 8e édition refondue). Il comporte, notamment, une importante bibliographie (1571 titres).

On pourra accompagner cette lecture d'introduction au monde des protestantismes par la courte synthèse d'Olivier Christin, *Les Réformes. Luther, Calvin et les protestants*, Découvertes, Gallimard, 1995 (remarquable, en particulier, pour l'intérêt du dossier iconographique : les images - pensez à l'iconoclasme et à l'affrontement sur le statut de l'image religieuse- font évidemment partie du sujet).

B. La seconde étude fondamentale de Jean Delumeau est : *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*, 6e édition refondue, avec la collaboration de Monique Cottret, Paris, Puf, 1996. On pourra joindre à ce volume une excellente synthèse sur le concile de Trente (1545-1563), événement essentiel qui voit la reformulation des dogmes et de la discipline catholique face aux Réformes : Alain Tallon, *Le Concile de Trente*, Paris, Cerf, 2000.

3. On poursuivra avec trois commodes ouvrages de synthèse, munis, eux aussi, d'une très abondante bibliographie : les tomes VII, VIII et IX de l'*Histoire du christianisme* : *De la Réforme à la Réformation* (1450-1530), *Le temps des confessions (1530-1620)*, *L'Âge de raison (1620-1750)*, sous la direction de Marc Venard, J.-M. Mayeur, A. Vauchez, Ch. et L. Pietri, Desclée, 1992, 1994, 1997.

Il s'agit des septième, huitième et neuvième des quatorze volumes destinés à prendre la relève de la célèbre et inachevée *Histoire de l'Église* de Augustin Fliche et Victor Martin. Comme dans les tomes précédemment parus, cette nouvelle entreprise ne se borne pas, comme sa devancière, à écrire une histoire centrée sur les pontificats successifs ; elle se situe, résolument, du côté du "vécu du peuple chrétien" (Jean Delumeau). En témoigne, par exemple, (dans le volume VII) le long et excellent chapitre, déjà cité, que Francis Rapp consacre à "l'empire de la religion", en ce siècle de la mystique, marqué par la quête passionnée de la présence divine. D'autre part, le refus d'une vision "centralisée" du christianisme, à partir de Rome, permet aussi de vastes exposés autonomes sur les diverses confessions, sur le foisonnement de la Réformation, sur les formes multiples des affrontements confessionnels.

4 Concernant le protestantisme, je recommande particulièrement deux ouvrages :

- *L'Europe protestante aux XVIe et XVIIe siècles*, sous la direction de John Miller, Paris, Belin, 1997. Ce manuel original et dense décrit le monde du protestantisme à partir de contributions de spécialistes venus de tous les horizons de la recherche en Europe. Il en résulte une vision éclatée mais particulièrement stimulante de la Réforme, traitée comme un phénomène européen saisi à la fois dans son unité et son infinie diversité, théologique, institutionnelle, sociale et politique. Une attention particulière est portée aux mots qualifiant le processus d'éclatement confessionnel ; un glossaire facilite l'approche de notions souvent complexes.

- Didier Boisson, Hugues Daussy, *Les Protestants dans la France moderne*, Paris, Belin Sup, 2006. Le point sur les recherches les plus récentes par deux spécialistes des XVIe et XVIIe siècles.

5. Pour une approche des problèmes plus spécifiquement théologiques, je propose un manuel

commode et bien conçu : Pierre Janton, *Voies et visages de la Réforme au XVIe siècle*, Paris, Desclée, 1986.

6. Pour la France, je recommande, une synthèse de Denis Crouzet, *La Genèse de la Réforme française, 1520-1562*, Paris, Sedes, 1996, 620 pages. Ce gros livre, dont la problématique dépasse largement le seul cadre français, est nourrie de l'immense historiographie, plurielle, française et étrangère, qui cherche à élucider les comportements individuels et collectifs en matière de croyance. Cette dernière approche fait la part belle aux interprétations et aux thèses souvent contradictoires des historiens. Car il faut savoir que l'histoire de la Réforme est l'enjeu de nombreux et fructueux débats, portant, en particulier, sur le choix religieux : qui devient luthérien, puis calviniste ? Pour quelles motivations et quels enjeux ? Denis Crouzet multiplie les indices documentaires, sous la forme de larges extraits d'auteurs contemporains, des plus connus à l'"infra littérature" des occasionnels, anonymes le plus souvent, en passant par les livres de raison. Tous ces textes, ici associés, témoignent de la puissance d'un imaginaire passionnel, eschatologique et panique. Nous pouvons ainsi observer, de l'intérieur, en quelque sorte, les rythmes et les expressions d'écriture des cultures de la Renaissance. Loin des stéréotypes d'un "beau XVIe siècle" optimiste et conquérant, cette immersion dans les manières de dire et d'écrire permet de prendre la mesure des incertitudes, des angoisses, aussi, exprimées par nombre de contemporains des réformateurs de Wittenberg et de Genève, qui ont vécu dans la hantise du péché et du Jugement de Dieu. Car c'est bien dans le vivier de cette force émotionnelle partagée, que le luthéranisme, puis le calvinisme, ont puisé l'essentiel de leur énergie.

7. Concernant les processus de pacification, une étude fondamentale : Olivier Christin, *La Paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVIe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

8. La fréquentation des revues est importante, pour se tenir au courant des évolutions de la recherche (le suivi des comptes rendus, sur plusieurs années, est indispensable pour prendre la mesure des problématiques nouvelles). Pour la question qui nous occupe, je recommande, en particulier, la *Revue d'histoire de l'Église de France* et le *Bulletin de la société d'histoire du protestantisme français*.

9. Il existe de nombreux sites web très utiles. En voici quelques exemples : *Dictionnaire Historique de la Suisse :* édition en ligne en trois langues consultable à l'adresse http://www.hls-dhs-dss.ch. Voir les notamment les articles Kappel, *Réforme catholique*, *Pierre Canisius, parité confesionnelle* (en allemand seulement), *confessions helvétiques, calvinisme, consensus tigurinus Ilanz* (articles).

L'édition électronique des édits a été faite sous la direction de Bernard BARBICHE, *L'édit de Nantes et ses antécédents* : *htt://elec.enc.sorbonne.fr ;* elle est plus complète etplus précise que celle d'André STEGMANN, *Édits des guerres de Religion*, Paris, Vrin, 1979.

De nombreux autres sites existent, malheureusement en anglais ou en allemand :

1. Les débuts de la Réforme

Exsurge Domine, Bulle d'excommunication de Luther 15 juin 1520 (en anglais) : http://www.papalencyclicals.net/Leo10/l10exdom.htm

Edit de Worms, Luther mis au ban de l'Empire (1521) (en allemand) : http://www.uni-muenster.de/FNZ-Online/politstrukturen/reformation/quellen/edikt.htm

Les douze articles (1524) (en allemand) : http://www.uni-muenster.de/FNZ-Online/politstrukturen/reformation/quellen/bauer.htm

2. Confessions de foi, catéchismes

La Confession de foi de Schleitheim, février 1527 (en anglais) : http://www.anabaptists.org/history/schleith.html

La Confession d'Augsbourg (1530) (en français) : http://www.egliselutherienne.org/bibliotheque/CA/

Le Petit catéchisme de Martin Luther (1530) (en français) : http://www.egliselutherienne.org/bibliotheque/PC/
Textes (en allemand modernisé) de nombreux cantiques luthériens : http://www.gesangbuch.org/hymns/authors.html
Reproduction du petit catéchisme de Pierre Canisius (édition de 1596): http://www.ub.univie.ac.at/digital/I-260464/index.htm

3. Guerre et paix

Reproduction texte de la première paix de Cappel (1529) : http://www.ieg-mainz.de/friedensvertraege/
Extraits et résumé de la paix d'Augsbourg (en allemand) : http://www.historicum.net/themen/reformation/reformation-politikgeschichtlich/das-reich-rahmenbedingungen/1d-quellenauszuege/
La destruction de la ville de Magdeburg (1631) relatée par le Burgermeister (en anglais) : http://history.hanover.edu/texts/magde.html
Extraits du journal d'un soldat pendant la guerre de Trente Ans (en allemand) : http://www.uni-muenster.de/FNZ-Online/politstrukturen/dreikrieg/quellen/soeldner.htm
Traité de Osnabrück, 24 octobre 1648, extraits (en allemand) concernant les questions confessionnelles : http://www.uni-muenster.de/FNZ-Online/politstrukturen/dreikrieg/quellen/ vertrag.htm
Traité de Osnabrück, 24 octobre 1648 entre l'Empereur d'un côté, la France et ses alliés de l'autre (préambule, en anglais) : http://www.yale.edu/lawweb/avalon/westphal.htm

4. Cartes

1. La guerre des paysans : http://www.uni-muenster.de/FNZ-Online/politstrukturen/reformation/quellen/bauernkrieg.htm
2. Les confessions en Europe vers 1570 : http://www.uni-muenster.de/FNZ-Online/politstrukturen/konfessza/quellen/karte.htm

Histoire contemporaine

Le monde britannique de 1815 à 1931

Sous ce libellé simple, se cache un sujet immense et aux très nombreuses facettes.

Il s'agit de la première période de puissance mondiale symbolisée par la livre sterling, à tel point que les commentateurs britanniques évoquaient une carte du monde dominée par le rouge de l'empire britannique : Inde, Singapour, puis Australie, Afrique du Sud et du Centre, Antilles et Guyane, Canada.
À ces données concrètes, s'ajoute l'influence indirecte des émigrants qui ont fui le Royaume-Uni, des capitaux de la City placés dans la monde entier de l'Amérique latine à la Russie ou la Chine, des modèles victoriens, puisque la reine Victoria a régné de 1832 à 1902, pendant la plus longue partie de la période : abolition de l'esclavage dans l'empire britannique (1833) et pourtant darwinisme social, refuge pour le général Boulanger comme pour Emile Zola, comme cela avait déjà été le cas pour Karl Marx ou le prince Napoléon.

Dans le même temps, la puissance britannique reste invaincue, puisque sa dernière défaite aux mains du général Andrew Jackson a lieu à la Nouvelle-Orléans en janvier 1815, par la suite elle n'a connu aucun revers notable. La date de 1931 n'a que la mince signification de l'aggravation de la crise économique et de l'adoption par le parlement du Statut de Westminster qui donne l'autonomie aux dominions.
Donc sujet considérable qui doit mettre en avant les ressorts de cette puissance mondiale, qui s'organise en cercles concentriques autour de l'Angleterre, puis depuis la Grande-Bretagne, jusqu'aux territoires de l'Empire aux statuts très divers et par toutes les influences et les moyens démultipliés par cette puissance dans l'ensemble du Monde.

La plupart de ces questions seront traitées selon le calendrier ci-joint par cinq enseignants : Jacques Portes, Emmanuelle Sibeud, Danielle Tartakowsky, Ann Thomson et Pierre Gervais.
La bibliographie jointe comporte l'essentiel des ouvrages en français.

Calendrier

1- 24 septembre 2009 : Introduction à la question :
Poser problème de la mondialisation, sous ses différents aspects.

2- 1er octobre : Le monde britannique vers 1815 :
Éléments de la puissance, ampleur de l'empire, valeurs (refuges), modèle (abolitionnisme).

3- 8 octobre : Soubassements économiques de la puissance de la Grande-Bretagne.

4- 15 octobre : Les institutions, parlementarisme, démocratie ?:
Un régime à l'évolution lente, aristocratique, mais luttes sociales farouches, émigration.

5- 22 octobre : L'Inde joyau de l'Empire, première partie.

6- 29 octobre : L'Inde, deuxième partie.

7- 5 novembre : Les Britanniques en Asie.

8- 12 novembre : L'empire africain, 1er.

9- 19 novembre : L'empire africain, 2e.

10- 26 novembre : Un dominion, le Canada :
Soumis à des soubresauts politiques internes (1837, 1861, 1887) le Canada subit l'influence américaine, mais reste lié à la couronne.

11- 3 décembre : Afrique du Sud, Australie.

12- 10 décembre : L'économie du monde britannique vers 1900, impérialisme financier dans diverses parties du monde.

13- 17 décembre : Trade Unions et Labour Party.

14- 7 janvier 2010 : Influence et culture.

Grande-Bretagne et États-Unis, darwinisme social, grand tour.

15- 14 janvier : Les enjeux de la Première Guerre mondiale.

16- 16 janvier : Concours blanc.

17- 21 janvier : Mouvements dans l'empire, le statut de Westminster.

Biblio sommaire en français

Bayly, Christopher, *La naissance du monde moderne (1760-1914)*, Paris, Editions de l'Atelier, 2007.
Chassaigne, Philippe, *Histoire de l'Angleterre. Des origines à nos jours*, Paris, Flammarion, 2001.
Chevallier, J.-J, *L'évolution de l'empire britannique*, Paris, Editions Internationales, 1930.
Deer, Cécile, *L'Empire britannique et l'instruction en Inde (1780-1854)*, Paris, Institut Epice, 2005.
Dommergues, André, *Le Commonwealth. Histoire et civilisation*, Nancy, PUN, 1991 (recueil de documents en anglais).
Fauvelle-Aymar, François-Xavier, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris : Éditions du Seuil, DL 2006.
Grimal, Henri, *De l'Empire britannique au Commonwealth,* Paris, Colin, 1999.
L'Angleterre et le monde: XVIIIe-XXe siècle : l'histoire entre l'économique et l'imaginaire : hommage à François Crouzet, Paris, l'Harmattan, 2000.
Hobsbawm, Éric, *L'ère des Empires, 1875-1914,* Paris, Fayard, 1989.
Lebecq, Stéphane, Fabrice Bensimon, Frédérique Lachaud, François-Joseph Ruggiu, *Histoire des îles britanniques*, PUF, 2007.
Le Cam, Georges-Goulven, *L'Australie et la Nouvelle-Zélande*, Rennes, PUR, 1996.
Le Cam, Georges-Goulven, *L'Australie : naissance d'une nation*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2000.
Markovits, Claude (ed), *Histoire de l'Inde moderne : 1480-1950*, Paris, Fayard, 1994.
M'Bokolo, Elikia, *Afrique noire : histoire et civilisation,* Tome 2 *: Du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Hâtier – AUF, 3e édition, 2008.
Naumann, Michel, *De l'Empire britannique au Commonwealth des nations*, Paris, Ellipse, 2000.
Paillard, Yvan, *Expansion occidentale et dépendance mondiale*, Paris, Armand Colin, 2000.
Pitts, Jennifer: *Naissance de la bonne conscience coloniale*, Editions de l'Atelier, 2008.
Porch, Douglas, *Les Guerres des empires britannique, français, ottoman et russe,* Paris, Autrement, 2002.
Rotermund, Hartmut O., avec la collaboration de Alain Delissen, François Gipouloux, Claude Markovits, *L'Asie orientale et méridionale aux XIXe et XXe siècles : Chine, Corée, Japon, Asie du Sud-Est, Inde*, Paris : Presses universitaires de France, « Nouvelle Clio », 1999.
Stoye, Johannes, *L'Angleterre dans le monde-formation et expansion de l'empire britannique*, Paris, Payot, 1935.

Épreuve sur dossier - Géographie

Bibliographie proposée par Brice Gruet

Illustration : Oronce Fine, *Recens et integra orbis descriptio*, 1534-36, BNF

Pour (re)mettre en place les bases indispensables de sa culture géographique :
— Anne-Marie **GÉRIN-GRATALOUP**, ***Précis de géographie***, Nathan.
— Annette **CIATTONI** et Yvette **VEYRET** (dir.), ***Les fondamentaux de la géographie***, Armand Colin, 2003.

Pour un premier parcours de l'essentiel des connaissances exigibles à l'épreuve :
— Paul **CLAVAL**, ***Histoire de la géographie***, PUF (coll. Que sais-je ?).
— Jean-Jacques **BAVOUX**, ***La géographie, objets, méthodes, débats***, Armand Colin, 2002.

Pour avoir lu au moins un grand classique de la géographie :
— Armand **FRÉMONT**, ***La région espace vécu***, (PUF, 1976, pour l'édition originale) réédition augmentée d'une importante préface : Champs-Flammarion, 1999.

La fréquentation des manuels scolaires des collèges et des lycées complètera utilement ces lectures et permettra de les enrichir par des exemples concrets.

Épreuve sur dossier - Histoire

Bibliographie et conseils proposés par Thierry Aprile

BIBLIOGRAPHIE succincte POUR L'ÉPREUVE SUR DOSSIER (HISTOIRE) DU CAPES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Lire de l'histoire, et pas des manuels universitaires de préparation aux examens et aux concours… est la base de la préparation de l'épreuve.

Si vous n'avez pas dans votre histoire personnelle de titres qui ont provoqué puis fortifié votre goût pour l'histoire, et dont vous êtes capable de parler avec chaleur et passion, il est plus que temps de vous plonger dans quelques livres d'histoire « classiques » (presque toujours publiés en édition de poche). Pourquoi ne pas vous plonger avec délices dans : *Le dimanche de Bouvines* de

Georges Duby, *Les paysans de Languedoc* d'Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le fromage et les vers* de Carlo Ginzburg, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* de Philippe Ariès, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIIIème siècle* de Michel Vovelle, *Des hommes ordinaires* de Christopher R. Browning, *Guillaume Le Maréchal* de Georges Duby, *La dynamique du capitalisme* de Fernand Braudel, Flammarion Champs n°192, *La France moderne, l'esprit des institutions* de Denis Richet, Flammarion, Champs n°86, ou encore le très récent, et magnifique à plusieurs titres (notamment celui de l'explicitation d'une enquête historique) *Charonne 8 février 1962, Anthropologie d'un massacre d'Etat,* d'Alain Dewerpe…Gallimard, Folio-histoire n°141, 2006…

Lire les rapports du jury.

Les rapports du jury sont publiés chaque année – en oct. ou nov.- par la revue *Historiens et Géographes*. Il est très important de répertorier les erreurs à ne pas commettre à l'écrit et à l'oral à partir de ces rapports. Cette année, le concours 2006 s'achève le 11 juillet. Les oraux sont publics, il est donc fortement conseillé d'aller passer une journée à Châlons en Champagne pour observer le déroulement des épreuves.

12 livres « de base » pour les cours.

- Philippe **Poirrier**, *Aborder l'histoire*, Mémo-Seuil, 2000. En 96 pages (!) une introduction informée à l'historiographie et aux débats dans la discipline historique. Un point de départ pour tout approfondissement.
- Antoine **Prost**, *Douze leçons sur l'histoire*, Points-Seuil, 1997. L'ouvrage de référence en épistémologie de l'histoire pour l'épreuve. A aussi l'avantage de proposer de nombreux textes courts.
- Nicolas **Offenstadt** (dir.), *Les mots de l'historien*, Presses universitaires du Mirail, 2004. Un vocabulaire historiographique et épistémologique. Indispensable et très pratique !
- Christian **Delacroix**, François **Dosse** & Patrick **Garcia**, *Les courants historiques en France XIXe-XXe siècle*, Armand Colin, nouvelle édition augmentée 2005. Propose aussi une importante bibliographie. Attention, le plan chronologique de cet ouvrage indispensable n'est pas le seul possible, et d'ailleurs n'est pas vraiment souhaitable lors de l'exposé de l'ESD.
- Charles-Victor **Langlois**, Charles **Seignobos**, *Introduction aux études historiques*, Kimé, 1992 (1ère éd. 1898). La codification du métier d'historien à destination des étudiants. À parcourir absolument..
- Sophie **Cœuré**, Vincent **Duclert**, *Les Archives*, La Découverte, 2001.
- Christian **Amalvi** (dir.), *Les lieux de l'histoire*, Armand Colin, 2005. Un panorama très complet des institutions où se fabrique l'histoire.
- Georges **Duby**, *L'histoire continue*, Points-Seuil, 1992. Le métier d'historien à travers l'itinéraire intellectuel et professionnel de G. Duby.
- Alain **Corbin**, *Historien du sensible*, La Découverte, 2000.
- Patrick **Garcia** et Jean **Leduc**, *L'enseignement de l'histoire en France de l'Ancien Régime à nos jours*, coll. « U », Armand Colin, 2003. Sur l'enseignement de l'histoire une synthèse très claire et très utile.
- Yves **Gaulupeau**, *la France à l'école*, Gallimard, découvertes n°147. Sur l'histoire de l'école en France
- Alain **Corbin**, (dir.) *1515 et les grandes dates de l'histoire de France revisitées par les grands historiens d'aujourd'hui*, Seuil, 2005

Les manuels scolaires et les programmes :

Il est **indispensable** de se procurer et de lire des manuels du secondaire (collèges et lycées), en particulier pour les documents (textes, iconographie…), les pages « méthode », les pages « débat » ou « dossier », les lexiques…
Se procurer les *Programmes des collèges et lycées* et les documents d'accompagnement *(éditions les plus récentes dans le B.O de l'Éducation Nationale ou sur les sites : http://www.education.gouv.fr,* et *http://www.cndp.fr/secondaire)* pour les consulter régulièrement. Pour les versions imprimées : vous pouvez vous les procurer à la librairie du CNDP, rue du Four, Métro Mabillon, Paris.
Attention, les manuels ne sont qu'une interprétation des programmes et des documents d'accompagnement.

L'épreuve d'ESD, introduction et conseils

Le déroulement de l'épreuve

Deux heures de préparation d'un sujet identifié « histoire » ou « géographie » accompagné d'un dossier documentaire limité à quelques pages, composé en général de texte(s) de référence et/ou de documents iconographiques.

Dans la salle de préparation, les documents d'accompagnement des programmes, dictionnaire et atlas.

Dans la salle d'exposé, le public est admis, mais il est d'usage que les visiteurs demandent au candidat s'il en est d'accord (bien entendu, dans l'optique d'une préparation à un métier qui suppose un contact avec un public que l'on ne choisit pas, un refus, du moins sous les yeux du jury, pourrait sembler étonnant)

Un exposé de 15 mn

Un entretien de 30 mn qui couvre trois champs précisément délimités, mené alternativement par les trois membres du jury : le champ du sujet (histoire ou géographie), l'autre champ (histoire ou géographie), l'éducation civique.

Les enjeux de l'épreuve

Se défaire de représentations plutôt négatives.
La réflexion autour de l'épistémologie de l'histoire et de la géographie, voire de l'historiographie ou de l'histoire de la géographie a apparemment mauvaise presse dans la tradition universitaire française[2]. Quoi qu'il en soit, rien n'autorise un étudiant en histoire à classer par perte et profit les efforts d'intégration de la méthodologie, de l'épistémologie, d'historiographie… confiés aux meilleurs professeurs (Antoine Prost par exemple qui en a tiré un ouvrage de référence) dans les cursus universitaires, l'extraordinaire effort de réflexion épistémologique mené dans les revues scientifiques, les Annales n'étant que l'exemple le plus célèbre, l'exposé préalable dans les thèses…

Se défaire d'un réflexe aristocratique.
Il y aurait d'un côté la noblesse des historiens qui produisent, de l'autre le tiers-état des enseignants qui diffusent tant bien que mal ce savoir à des manants rétifs et mal/pas élevés[3], dans une sorte de cascade du mépris qui fleure bon l'Ancien Régime. Sur ce point, il faut

[2] Il faut cependant nuancer cette place : la thèse universitaire par exemple réclame implicitement une réflexion sur les sources et leur emploi, les méthodes…
[3] voir à ce sujet l'abondante, et souvent pathétique littérature commise par de jeunes collègues qui rendent responsables de leur malaise pêle-mêle les élèves, la télévision, le système éducatif, les collègues, les programmes, la démocratie, et bien sûr les IUFM qui orchestreraient le naufrage, *horresco referens*

souligner que le mépris implicite (qui commence par le refus de préparer sérieusement l'épreuve d'ESD) et parfois hélas explicite pour le métier d'enseignant que toute une littérature sensationnaliste nous apprend à construire est une posture irrecevable. Cette irrecevabilité n'est pas tant le fait du jury, composé d'enseignants du supérieur, du secondaire, des IUFM, des corps d'inspection…, que du candidat lui-même : on comprend mal qu'il ait consenti tant d'efforts pour exercer un métier qu'il n'est pas disposé à exercer. Or les membres du jury savent par expérience le choc considérable que représente le déplacement symbolique dans une salle de classe de part et d'autre du bureau, et les efforts qu'il faut consentir pour surmonter ce choc. Implicitement, ils cherchent à savoir si le candidat est prêt à ces efforts

Une épreuve à part entière.
L'ESD est une épreuve de réflexion sur l'histoire, la géographie (et l'éducation civique - et non plus « instruction civique » comme on l'entend encore trop souvent -, qui ne peut cependant pas faire l'objet de dossiers particuliers) en tant que disciplines scientifiques et enseignées. Elle n'est pas une épreuve « professionnelle » ou « didactique » comme elle a pu l'être aux sessions de 1992 et 1993, car il a semblé illusoire à juste titre d'interroger des candidats sur des expériences pédagogiques qu'ils n'ont pas, sauf exception, et malgré les louables efforts réalisés par les Universités pour intégrer des stages d'observation dans le cursus de formation et de préparation aux concours d'enseignement. Les aspects proprement professionnels, pédagogiques et didactiques relèvent de la deuxième année de formation, après la réussite au concours. Pour mémoire, mais on ne saurait trop conseiller aux candidats de se référer sur ce point aux sites des IUFM, cette année sera occupée par un stage en responsabilité assisté par un tuteur (6 heures d'enseignement hebdomadaire dans un établissement du secondaire), un stage de pratique accompagnée (40 heures d'observation et d'enseignement dans un autre établissement, toujours sous la responsabilité d'un tuteur), des séances de formation hebdomadaires à l'IUFM, des visites de formateurs, la rédaction d'un mémoire professionnel, etc… La préparation de cette épreuve est un point de passage obligé et surtout légitime entre la première année du concours et la deuxième année de formation.

Un questionnement légitime.
Inutile de le nier, plus encore que l'exposé, le questionnement qui suit l'exposé fait peur aux candidats qui le distinguent mal des jeux télévisés[4]. Sans dédouaner a priori les pratiques de certains jurys, on peut néanmoins souligner qu'une grande partie des difficultés à répondre à des questions tient aux défauts de préparation de l'épreuve. Car enfin est-il absurde de considérer que l'on est raisonnablement en droit d'attendre d'un futur professeur qu'il maîtrise les connaissances que les programmes définissent pour un élève idéal de Troisième ? A ce titre, les stupéfiantes lacunes constatées dans le champ de l'éducation civique ne laissent pas d'étonner.

L'ESD dans sa définition actuelle est donc le fruit d'un compromis articulant trois dimensions : la formation universitaire construisant nos disciplines, la formation de futurs (et, à la mi-juillet, le futur s'appelle septembre) professeurs de collège et de lycée, la personnalité du candidat lui-même, justifiant ce que certains résument sous les vocables d'« entretien d'embauche » ou d' « exposé de motivations ». Ainsi s'agit-il de faire le lien entre 3 dimensions :

> 1/ la maîtrise de nos disciplines, leur armature conceptuelle, leurs outils, leurs méthodes… c'est à dire une vision rétrospective portée sur les années passées à les étudier. Que les candidats se souviennent de leur étonnement au sortir du lycée de découvrir ces

[4] un candidat a ainsi récemment asséné un tonitruant « je passe ! » au jury lui posant une question

disciplines sous leur angle « scientifique ». L'ESD est bien une épreuve disciplinaire à part entière.

2/ la personnalité et la culture générale du candidat, sa connaissance du monde contemporain, son appétence pour la discipline : est-il saugrenu de demander à un candidat ses motivations, les raisons qui l'ont poussé à s'engager dans ces études, la satisfaction qu'il en a retiré ?

3/ l'aptitude à exposer des connaissances et un point de vue argumenté. Le jury entend évaluer à travers l'exemple précis proposé par le dossier les qualités d'un futur enseignant : capacité à exposer, à argumenter, à bâtir un raisonnement, à soutenir un échange en répondant aux questions pas nécessairement en donnant la réponse exacte, mais en construisant la réponse.

Préparer l'épreuve.

Les textes de cadrage et les rapports de jurys de concours, publiés chaque année dans la revue Historiens-Géographes, organe de l'APHG (Association des Professeurs d'Histoire Géographie) délimitent précisément les domaines de questionnement :

- l'histoire et l'épistémologie des disciplines
- les finalités et les objectifs de l'enseignement de l'Histoire, de la Géographie, et de l'éducation civique
- l'histoire, l'organisation, et la signification des programmes de collège et de lycée
- l'usage des documents et de la carte dans les disciplines et leur enseignement

Cependant, il me semble que la préparation de l'épreuve, car l'épreuve ne saurait s'improviser, doit couvrir essentiellement 4 champs.

I/ Le champ épistémologique :

L'épistémologie de l'histoire (« étude critique de la connaissance scientifique, de ses postulats et de ses résultats ». MH[5], 41) peut être divisée selon les opérations qui règlent l'écriture de l'histoire

1/ **la fabrication d'un objet**, qui pose les questions :

de la nature et de la variété des sources (publiques, privées, écrites, non écrites, orales, témoignage…)
du questionnement des sources (quelle part du « sujet », de la subjectivité de l'historien dans la construction de son « objet » ? C'est à dire quel degré d'objectivité ?),
de la conceptualisation ou des notions (quel va et vient entre la réalité historique et les mots pour la dire : révolution, empire, totalitarisme, féodalité… ?). Et plus généralement des rapports entre théorie(s) et questionnement(s) de l'historien.

Voir ainsi les entrées dans MH :

- archive, source, iconographie-image, mémoire, orale (histoire et source)
- sciences auxiliaires de l'histoire : archéologie, dendrochronologie, diplomatique, épigraphie, héraldique, numismatique, paléographie, prosopographie
- (analyse des sources) : authentification, critique interne, critique externe, datation, faux

[5] *Les Mots de l'historien*, Nicolas Offenstadt (dir), voir bibliographie plus loin.

- (interprétation des sources) : exégèse, herméneutique, heuristique

2/ **l'organisation d'une durée**, les découpages du temps qui apparaissent pertinents pour traiter de l'objet défini, à toutes les échelles entre l'événement et le temps des civilisations, en sachant que la question de la longue durée (F.Braudel par exemple), et plus précisément de l'emboîtement des temporalités (structure et conjoncture, C-E . Labrousse par exemple) a longtemps préoccupé les historiens, plus récemment (R.Koselleck) la notion de « champ d'expérience » et d' « horizon d'attente », qui vient dynamiter nos représentations de la succession passé/présent/futur formalisée par la « frise chronologique ».

Voir ainsi les entrées dans MH :

- acculturation, chronologie, périodisation, anachronisme, événement, histoire événementielle, diachronie, synchronie, comparatisme et histoire comparée, processus de civilisation
- ancien régime, antiquité tardive, moyen-âge, histoire immédiate, temps présent, génération
- structure, conjoncture, cycle
- régimes d'historicité, champ d'expérience, horizon d'attente
- déterminisme, finalisme et fin de l'histoire, modernité et modernisation, positivisme, scientisme, téléologie

3/ **la mise en scène d'un récit** : question de la causalité, de la preuve, de l'héroïsation, de la focale, et même du style…
Le découpage et l'articulation « classique » entre les différents ordres de faits, successivement (géographie,) démographie, économie, social, politique, culturel… (« de la cave au grenier », titre d'un recueil d'articles de Michel Vovelle) et ses multiples remises en cause.

Voir ainsi les entrées dans MH :

- acteur, histoire des concepts, sociabilité, sensibilités, anthropologie historique, histoire totale, matérialisme historique, nouvelle histoire
- causalité, empirisme, objectivité, valeur, vérité
- constructivisme, histoire contre-factuelle, intentionnalisme et fonctionnalisme, linguistic turn, révisionnisme, totalitarien/révisionniste

L'histoire dans le champ scientifique, ses rapports avec les autres sciences sociales la géographie bien sûr, mais aussi la démographie, l'anthropologie, la sociologie, l'économie, la psychologie, la psychanalyse, le droit, l'art…

> **François Bédarida, Entre le Charybde néo-positiviste et le Scylla post-moderniste (1998).**
>
> *Alors qu'il y a trente ou quarante ans les postulats de base de la connaissance historique et les règles de travail de l'historien faisaient grosso modo l'objet d'un consensus entre écoles historiques, même quand celles-ci s'opposaient sur le plan de la méthode, voilà qu'en cette fin de siècle plusieurs des principes épistémologiques fondant la validité, l'utilité et la signification de la production d'histoire se trouvent remis en cause par deux démarches en vogue, quoique antagonistes. A une extrémité, on a vu prospérer, à la suite des bouleversements récemment intervenus dans nos sociétés politiques et dans le monde de la communication, un courant néo positiviste affirmant s'en tenir aux documents et aux faits. A l'autre extrémité, le mouvement post moderniste, né sous la double influence de la sémiotique et des philosophies de*

la déconstruction, en est venu à refuser à la discipline historique toute qualité de science et tout critère de vérité.

A suivre la première ligne, on aboutit à une conception réductrice et appauvrie de l'histoire en même temps qu'à la perte du sens. Dans la seconde optique, est menacé de mort ce qui a toujours fait le propre du savoir historique par rapport à d'autres modes d'appréhension et de compréhension du passé. Dans l'un et l'autre cas se trouve fondamentalement altéré non seulement le rapport entre la source et l'énonciation historique, mais aussi le statut de l'historien soit du point de vue de son autorité scientifique soit de son rôle dans la société. Comment dès lors assurer un pilotage historiographique valide et responsable, en évitant aussi bien le Charybde néopositiviste que le Scylla postmoderniste ?

[...] A l'opposé des thèses postmodernistes, l'ancre du salut, on le voit, consiste à amarrer le navire historien à deux paradigmes fermes et infrangibles: le principe de réalité et le principe de verité. Sur la réalité du passé, sur la dette de l'historien envers les morts, sur la « conviction robuste » qui doit animer celuici quant au socle de son travail, Paul Ricœur a tout dit et l'on ne peut mieux faire que de le citer: « Quoi que l'on dise du caractère sélectif de la collecte, de la conservation et de la sélection des documents, de leur rapport aux questions que leur pose l'historien, voire des implications idéologiques de toutes ces manœuvres le recours aux documents signale une ligne de partage entre histoire et fiction : à la différence du roman, les constructions de l'historien visent à être des reconstructions du passé. A travers le document et au moyen de la preuve documentaire, l'historien est soumis à ce qui, un jour, fut. Il a une dette à l'égard du passé, une dette de reconnaissance à l'égard des morts, qui fait de lui un débiteur insolvable » (Paul Ricœur, Temps et récit, 1985).

[...] Heureusement la méthode critique, avec sa rationalité propre, constitue un garant pour l'historien, une sorte de garde-fou « les sources ont un droit de veto », selon la jolie formule de Reinhart Koselleck. Ce qui non seulement restaure la notion de savoir historique et réinstalle l'historien dans une position de responsabilité, mais restitue à l'histoire son statut scientifique, si arbitrairement nié par les tenants du postmodernisme.

Deuxième ligne de défense contre ce « vertige du relativisme » qui, à la faveur de la mode philosophico littéraire de la « déconstruction », s'est emparé de certains milieux : le principe de vérité. En effet, la règle de véridicité reste et doit rester la règle de base de l'historien. Celui-ci n'est pas un alchimiste qui fabriquerait le passé en mélangeant des faits et des effets de couleurs différentes et en l'habillant ensuite d'un discours d'Arlequin. Son contrat par rapport au passé est et demeure un contrat de vérité. Comme l'a écrit avec pertinence Roger Chartier, « l'historien a pour tâche de donner une connaissance appropriée, contrôlée, de cette "population de morts", personnages, mentalités, prix, qui est son objet. Abandonner cette prétention, peut-être démesurée mais fondatrice, serait laisser le champ libre à toutes les falsifications, à tous les faussaires » (Le Monde, 18 mars 1993).

De là un effort patient et obstiné, conformément aux canons de la véridicité, pour parvenir à des vérités qu'il convient d'étayer au moyen d'instruments de travail adaptés en même temps que d'une méthode éprouvée (respect de l'archive, observation des critères de scientificité mise en intelligibilité par rapport au contexte, etc.). Sans doute ces vérités sont-elles partielles, relatives, provisoires, mais, telles quelles et malgré leurs limites, elles sont de nature à éclairer notre devenir et à répondre à bien des légitimes interrogations de nos contemporains.

Extraits de : François Bédarida, "L'historien régisseur du temps ? Savoir et responsabilité", *Revue historique*, 1998.

II/ Le champ historiographique

Il s'agit de maîtriser la production historique. Pour cela, plusieurs façons de la discipliner (en consultant les catalogues des bibliothèques universitaires, dont beaucoup sont en ligne, ou, mieux en y butinant) :

- Un classement par auteur : pouvoir citer quelques ouvrages d'historiens majeurs (Marc Bloch, Georges Duby, Emmanuel Le Roy Ladurie, Michel Vovelle, Fernand Braudel, Ernest Labrousse, Michelle Perrot…etc ad libitum) est une obligation.
- Un classement par oeuvre : NB il faut impérativement se préparer à ne pas être désarçonné par une question du genre parlez-nous d'un livre d'histoire (et pas d'un manuel) qui vous a plu, pourquoi…
- Un classement historiographique par thème : biographie, histoire politique, sociale, économique, religieuse, culturelle, militaire…
- Un classement par genre : Voir ainsi les entrées dans MH : Annales (moyen-Age), biographie, chronique/chroniqueur, cultural studies, histoire culturelle, ego-histoire, histoire du Genre, hagiographie, histoire des mentalités, micro-histoire, monographie, histoire des représentations, histoire des sensibilités, socio-histoire…
- Un classement par périodes : préhistoire, antiquité, médiévale, moderne, Révolution-Empire, contemporaine (dix-neuvièmiste, vingtièmiste, temps présent)
- Un classement par grandes questions qui sont autant de débats historiographiques : la féodalité, la Révolution française, la colonisation, le nazisme, la destruction des juifs d'Europe, le communisme, le fait religieux… (qui peuvent faire l'objet de questionnements spécifiques)

III/ L'historien dans la cité

- La construction d'une profession, d'un métier donc l'insistance sur le « moment méthodique ». Prendre bien garde à la notion de communauté des historiens et son organisation (un *cursus honorum* universitaire, désormais redoublé dans les faits par la réussite aux concours d'enseignement) qui valide ou non le savoir historique. Or, une partie de la production historique émane de non-historiens.
- Les cadres institutionnels et les lieux de la production historique, la question de la diffusion du savoir historique auprès des publics différents : les pairs (colloques, revues scientifiques…) / le public cultivé (revues et magazines comme le Débat, l'Histoire, Historia…) / le grand public, par des biais différents : livre, radio, cinéma, DVD….
- Les inévitables liens entre l'historien et la construction de la cité, sous l'angle de l'histoire des intellectuels, de la question de l'engagement…, de la satisfaction de « demandes mémorielles » (mémoires « juive », « arménienne », « homosexuelle », « noire »…) et plus généralement de la « demande sociale ».
- Une demande sociale qui peut émaner de particuliers (généalogie…), d'entreprises privées (business history), publiques (EDF, SNCF…), du tourisme culturel (les voyages de Clio, les musées et en général toutes les demandes « patrimoniales »…).

IV/ L'enseignement de l'histoire.

- La connaissance des programmes d'histoire de l'enseignement secondaire, mais surtout des documents d'accompagnement… Ne pas oublier que les manuels sont eux-mêmes une interprétation (quelquefois critiquable) des programmes.

- Un raisonnement sur les finalités officielles de l'enseignement de l'histoire :
    - Intellectuelles : il s'agit, en faisant de l'histoire, de construire/déconstruire des raisonnements.
    - Culturelles : de satisfaire un goût pour la connaissance, la découverte, une dimension de plaisir.
    - Patrimoniales : non pas tant « ce que nous ont laissé nos pères », mais que choisit-on de garder (et donc, symétriquement d'oublier) de notre passé, et pourquoi ?
    - Civiques : former des citoyens, c'est-à-dire aptes à fonder des jugements, des raisonnements nécessaires à leur insertion dans l'espace public

- L'initiation à quelques problèmes didactiques : l'usage du document (à travers par exemple la question des « documents patrimoniaux » au collège), la lecture d'images fixes ou animées, l'usage du tableau, voire d'outils comme le rétro-projecteur, la construction de frises chronologiques, de schémas explicatifs…

Organiser l'exposé

Les jurys se déclarent année après année las des plans préfabriqués. Le principal objet de leur détestation est le plan « chronologique » faisant allusion successivement aux romantiques, aux méthodiques , à l'école des Annales, à la « nouvelle histoire »… sans oublier le plan thématique histoire savante / histoire enseignée. L'idée-force est de faire entrer en résonance les différents champs : chaque intitulé de sujet propose une entrée plutôt épistémologique, plutôt historiographique, plutôt liée à l'enseignement… mais aucune de ces entrées n'est exclusive.

Par exemple, les dossiers comportent souvent des pages de manuels. Le premier réflexe est de les rapporter au champ de l'histoire enseignée, et donc de les situer dans le cadre des programmes, de remarquer que ces pages comportent le plus souvent des indications chronologiques, le texte d'une leçon, des documents de nature différente (texte, images…) souvent questionnés, un lexique, etc… et puis, rien, ou guère plus. Pourtant, pourquoi ne pas les rapporter au champ épistémologique ? Le manuel est évidemment une production historique, et donc l'auteur propose bien un récit (qu'en penser ? avec quels yeux est-il construit, de quel point de vue…, quels connecteurs logiques, quelle causalité…), construit un objet (observez le titre, le lexique ne propose-t-il pas des concepts, des notions, les critères ayant présidé au choix des sources et des documents…), organise une durée (événements…). De même, pourquoi ne pas le mettre en relation avec le champ historiographique ? Observez par exemple le traitement dans les manuels récents de l'histoire des femmes, du « totalitarisme », de la « culture politique »…

Autre exemple, la construction de son objet par un historien, question qui semble bien renvoyer au champ épistémologique. Pourtant, les raisons du choix sont également liées à

- des motivations personnelles, voire intimes[6] des caractéristiques d'une conjoncture intellectuelle réelle ou supposée
- du contexte historique : on ne souligne sans doute pas assez que le moment de la supposée domination d'une « histoire économique et sociale » a moins à voir avec une tout

[6] « Le lecteur ne doit pas enfin ignorer que ce projet de piété filiale relève aussi de la commémoration savante. Si être le fils d'une martyre de Charonne ne donne aucune lucidité, il n'interdit pas de faire son *métier d'historien* », dernière phrase de l'introduction du livre passionnant d'Alain Dewerpe *Charonne 8 février 1962, anthropologie historique d'un massacre d'Etat*, Paris, Gallimard Folio-Histoire, 2006.

aussi supposée domination du « marxisme »[7], qu'avec ce qu'il est convenu d'appeler désormais les « Trente Glorieuses »

- des raisons techniques (disponibilité des archives ou des sources…)
- des raisons institutionnelles : le « patron » qui distribue des sujets de thèse, passage obligé pour qui espère un jour un poste à l'Université[8]
- des raisons éditoriales et des fonctionnements médiatiques : ainsi la réponse à des « commandes », comme le dit Georges Duby, le rôle particulier de Pierre Nora, éditeur autant qu'historien. Voir aussi, de façon moins glorieuse, les artefacts médiatiques : ainsi on n'aurait « jamais parlé » de la torture pendant la guerre d'Algérie ? Et les « livres noirs » se multiplient…
- des incitations venues de la « demande sociale », de l'actualité

Conclusion.

L'épreuve d'ESD est bien une épreuve à part entière, qui nécessite l'acquisition de savoirs particuliers, largement explorés par une bibliographie abondante. Elle requiert également une réflexion de fond sur les rapports particuliers noués entre le candidat, futur professeur et sa discipline. Enfin, elle oblige à se préparer à répondre à cette question faussement naïve souvent formulée (implicitement ou explicitement) par des élèves de tout âge, et leurs parents, en bref la société toute entière : l'Histoire, à quoi ça sert ?

Gérard Noiriel, Sur la «crise» de l'histoire (1997)

Lorsqu'on examine tout ce qui se publie aujourd'hui en France sous le nom d'«histoire », on ne peut qu'être frappé par le décalage entre les certitudes tranquilles que véhiculent les organes de vulgarisation (magazines, émissions TV, ouvrages grand public, etc.) et les doutes qu'expriment haut et fort les historiens de métier. Depuis une dizaine d'années, les écrits sur la « crise » de l'histoire se sont multipliés. Résumons les arguments avancés pour étayer ce constat : la discipline est victime des bouleversements qui affectent en profondeur le monde actuel. La réduction des postes et des moyens mis à la disposition des universités, alors même que les effectifs s'accroissent, provoque une aggravation des conditions de travail, une surcharge pédagogique et administrative qui démoralise les historiens, comme leurs collègues des autres disciplines. Longtemps dominante, l'École historique française est aujourd'hui en concurrence directe avec les productions historiographiques des autres pays. Pour exister sur la scène internationale et sur Internet, il faut désormais publier en anglais ou avoir la chance de travailler sur des thèmes qui coïncident avec les préoccupations dominantes chez les chercheurs américains. Le désenchantement collectif pour les grands paradigmes rassembleurs que constituaient le marxisme ou le structuralisme. pour la génération précédente a aggravé l'émiettement de l'histoire, exacerbé l'individualisme. La place envahissante des médias a miné la recherche historique, aggravant sa dépendance par rapport à l'édition commerciale et aux goûts du grand public. La conception traditionnelle de l'objectivité et de la vérité historiques sur laquelle la discipline avait construit son identité depuis la fin du siècle dernier n'a pas résisté aux coups de boutoir des relativistes qui estiment que chaque communauté est en droit d'établir ses propres

[7] explication pour le moins paresseuse voire risible pour qui a fréquenté les ouvrages de référence de nos disciplines et les cours des Grandes Ecoles et de l'Université dans les années 1970/80

[8] que l'on ne croit pas que les stratégies de carrière soient choses nouvelles, la lecture de la correspondance de Lucien Febvre suffirait à le prouver.

normes de vérité ou que - les réalités du passé étant de toute façon hors d'atteinte - tout discours historique est une fiction parmi d'autres.

Ce que cache la crise

Il est vrai que cette vision pessimiste est réfutée par d'autres auteurs qui soulignent que le nombre des historiens «professionnels» n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui ; que jamais les institutions scientifiques n'ont édité autant de revues historiques spécialisées ; que les traductions d'ouvrages historiques français en langue étrangère n'ont jamais été aussi nombreuses. Les mêmes historiens rejettent d'ailleurs fréquemment aussi l'idée d'une crise de l'innovation. Une rapide consultation chez les libraires des ouvrages historiques parus ces derniers mois en témoigne : le terme «nouveau» n'a jamais autant figuré dans les titres qu'actuellement. A vrai dire, la question de savoir si l'histoire est ou non en « crise» est un faux problème. En 1911, dans l'ouvrage qu'il consacrait au débat qui eut déjà lieu au début du siècle sur le sujet, Henri Berr écrit : «De la science de l'histoire comme de la science en général, on peut dire à volonté ou qu'elle n'est pas, ou qu'elle ne cesse d'être en crise. ». Si la question est insoluble, c'est parce qu'il n'existe pas de critères objectifs qui permettraient de mesurer une telle crise. On peut dire qu'un parti politique est en crise quand les électeurs ne votent plus pour lui ; qu'une entreprise est en crise quand les produits qu'elle fabrique ne se vendent plus. Mais en histoire, la sanction du marché n'est pas le bon thermomètre pour apprécier l'état de santé de la discipline. Nous savons pertinemment que l'histoire qui se vend le mieux, ce qu'on appelle généralement « la petite histoire », est celle qui a le moins de valeur sur le plan scientifique. Comme il n'existe pas de sanctions extérieures à la discipline, les historiens sont à la fois juge et partie. Ce sont eux qui délivrent les diagnostics sur la valeur de leur propre pratique.

Des luttes générationnelles

C'est pourquoi le débat récent sur la crise de l'histoire est surtout révélateur des positions qu'occupent les uns et les autres dans l'institution. I1 serait facile de montrer que les avis sur le sujet ne se distribuent pas au hasard. A titre d'hypothèse, on peut dire que ce sont les historiens appartenant à la génération intermédiaire (ceux qui ont accédé récemment aux postes de professeurs ou de directeurs de recherche) qui sont les plus enclins à parler de crise. Les plus jeunes savent que leur intérêt est de rester prudent sur cette question et les plus âgés, qui ont leur bilan et leurs œuvres à défendre, ont plutôt tendance à nier l'existence d'une crise. Dans cette perspective, la multiplication des propos sur le sujet apparaît comme un reflet des mutations sociologiques qui affectent notre discipline. La génération qui a profondément marqué de son empreinte l'historiographie de ces dernières décennies arrive progressivement à l'âge de la retraite. La génération suivante, soucieuse de se montrer à la «hauteur» de sa devancière, doit nécessairement rejeter les anciens paradigmes. pour pouvoir imposer les siens. Même parmi ceux qui s'accordent sur le constat de crise de l'histoire, on voit bien que les points de vue en présence divergent en fonction des positions institutionnelles qu'occupent les uns et les autres. En gros, les universitaires tendent à privilégier la crise du métier d'historien (la dégradation des conditions matérielles, l'augmentation des tâches pédagogiques et administratives au détriment de la recherche...), alors que ceux du CNRS ou des grands établissements mettent surtout en avant la crise du savoir historique (déclin des anciens paradigmes, « émiettement» de la connaissance. [...]

Depuis un certain nombre d'années déjà, la notion d'objectivité est contestée de toute part. Affirmer que l'historien doit étudier la réalité est devenu « ringard» ;

seule l'analyse des représentations semble aujourd'hui digne d'intérêt. Cette évolution me paraît dangereuse. Elle peut, si l'on n'y prend garde, apporter de l'eau au moulin révisionniste. Si tout n'est que représentation, et si nul ne peut prétendre à l'objectivité, comment peut-on combattre ceux qui nient l'existence des chambres à gaz ? De même, mais ceci vaut surtout pour les États-Unis, affirmer que chaque communauté détient les clés de la compréhension de son propre passé et les critères qui fondent ses vérités va à l'encontre des idéaux universalistes de la recherche scientifique, auxquels pour ma part je veux continuer à croire.

Extraits de : G. Noiriel, «L'historien et l'objectivité», *Sciences Humaines*, Hors série n°18, sept.-oct.1997.

Rien de mieux qu'un exemple pour vous faire sentir les enjeux de l'épreuve d'ESD en histoire et ses questionnements. Voici donc cet exemple, à partir de la préface d'un ouvrage majeur consacré à la Commune de Paris :

En 1971, Jacques Rougerie faisait paraître *Paris Libre, 1871*. 33 ans plus tard, le livre est réédité (Points-Seuil H337, mars 2004). Sa nouvelle préface propose une lecture par un historien d'un ouvrage historique. C'est pour nous, en analysant ce texte, l'occasion d'illustrer les questionnements de l'épreuve d'ESD. (même si le genre de la préface, en exigeant presque la première personne, introduit un biais dans la démonstration qui suit)[9].
Que nous dit ce texte

- de la façon dont on use de l'historiographie, c'est à dire de la façon dont un historien s'insère dans la production historique ?
- de l'épistémologie, c'est-à-dire de la façon dont on construit un objet historique, comment on questionne cet objet, comment on organise une durée, comment on écrit l'histoire ?
- du métier d'historien et de sa fonction sociale ?

Le candidat perspicace aura noté qu'il s'agit là d'une grille de questions utilisable dans l'analyse des documents du dossier, à condition d'y rajouter une quatrième question : quelles conséquences peut-on en tirer pour l'enseignement de l'histoire ?

L'organisation du texte.

Un regard à la première personne rétrospectif et critique sur un livre réédité 33 ans plus tard (5-7)
3 « lacunes » :
(11-34) le « tiers-parti », les « conciliateurs »
(35-50) le rôle des femmes dans l'insurrection
(52-69) les Versaillais dans la répression, moins les soldats que les officiers
(70-95) des « retouches » au portrait du communard ?
(97-124) comment le communard se représente-t-il ?
(126-192) sur l'interprétation idéologique de la Commune : l'idéal d'une « République refondée sur une base communale » (180)
(194-249) sur les pratiques politiques nées de cet idéal

[9] On peut néanmoins souligner l'extraordinaire intérêt pour la préparation de l'épreuve des réflexions des historiens sur leur propre œuvre, à l'occasion de rééditions ou d'ouvrages d'entretien, comme *L'histoire continue* (Georges Duby) ou *Alain Corbin, historien du sensible*…

(250-263) conclusion élargissant la Commune à un moment de « la quête d'une démocratie vraie »

I/ dimension historiographique

- Rappel de l'œuvre de l'auteur sur le sujet : notes 4, 6, 12, 13
- Lecture d'autres historiens français, suisse et anglo-saxons: R.Tombs (15, n3, 55, n9), Jeanne Gaillard (n5), Roger V.Gould (75, n8), Alain Dalotel (95, n11), Jean-Louis Robert & Danielle Tartakowsky (n13), Michèle Riot-Sarcey (n17), Charles Rihs (n19), Pierre Rosanvallon (n24)…
- Les allusions à un « nouveau » contexte historiographique : développement de l'histoire des femmes (35-37), de l'histoire des « représentations » (103-124), déclin du « quantitatif » (72) en histoire sociale / et nouvelles interrogations micro storia (94), analyse des réseaux (85), examen de la façon dont un régime (167), et tout le paragraphe (194-249) « se construit d'en bas »
- Les limites d'un classement dans une rubrique, car le livre ressortit de catégories historiographiques différentes : traite-t-on d'un événement ? d'histoire urbaine ? d'histoire politique ? d'histoire sociale ?...
- L'insertion dans des débats historiographiques à propos de la Révolution : la lecture de « la Révolution française de 1789/1794 » (153), et le paragraphe (fort justifié) sur l'interprétation du jacobinisme (185-192) rattache l'auteur plutôt à ce qu'il est convenu d'appeler « l'historiographie jacobine », contre l'école « furétienne » ici représentée par Rosanvallon, fortement mis en cause (cf la mise en relation du paragraphe mentionné précédemment et n24). Autre débat historiographique, la Commune révolution « socialiste » ? ou « soulèvement patriotique… d'un Paris alors fondamentalement républicain » (127) ?

Commentaire : ***écrire de l'histoire, c'est proposer une lecture de faits passés, une lecture qui peut évoluer au fil du temps, mais qui entre toujours en résonance avec les travaux de collègues qui ont eux aussi une lecture de ces mêmes faits, et s'insère donc dans des débats – parfois virulents – à propos de ces différentes lectures. D'où l'intérêt de l'historiographie, histoire de la production historique, pour à son tour comprendre les enjeux de ces lectures.***

II/ dimension épistémologique

Construire son objet

- Donner un sens historique, c'est-à-dire contextualiser, à des concepts généraux : démocratie, république (130, 136…), utopie, peuple, souveraineté populaire (n17)
- Retrouver des témoins, définir des acteurs et leur rôle : les communards, le tiers-parti, les femmes, des militaires, des noms célèbres ou moins célèbres (Crestin, 21 ; André Léo 38 ;Gal Clinchant 66 ;Emile Maury 94 ; Denis Poulot 113 ; Napoléon Gaillard 114 ; Félix Pyat 122 ; Pierre Leroux 134 ; Joseph Déjacque 146 ; Constantin Pecqueur 166 ; Considérant 166 ; Pauline Rolland 173 ; Benoît Malon 203 ; Paul Martine 209 …), des associations (26)
- Reconstituer des actes, des pensées, des moments
- L'originalité profonde du livre à sa parution était justement de faire de Paris un « acteur à part entière qui se meut, se révolte, se libère, s'effondre… » (4ème de couverture)

- La réflexion politique est ici clairement fondée (194) sur l'articulation dialectique entre idéologies (et notamment l'interprétation de la Déclaration du peuple français du 19 avril 1871, 148) et pratiques (194-249).
- Permettre de « juger sur pièces », questionner l'événement et en proposer une lecture vérifiable (4-7) : l'objet d'un travail historique est de fonder une thèse, ici très originale, puisqu'il s'agit ni plus ni moins d'exhumer une tradition politique ignorée ou délibérément tue de la revendication et de la tentative de construction d'une démocratie directe, d'une « république démocratique et sociale », d'une république « communale-cantonale ». Grâce à la fois à un examen rigoureux des sources et à un dialogue avec la philosophie politique (Claude Lefort, 250) et les historiens partisans d'une lecture idéologique du politique (Pierre Rosanvallon)

Organiser une durée

- La Commune : références explicites aux Déclaration au peuple français du 19 avril 1871 élections du 26 mars (12), à la « semaine sanglante » (57)…
- Replacée dans une plus longue durée, depuis « la révolution française de 1789/1794 », juin 1848…
- Replacée dans l'interprétation de l'événement, jusqu'à aujourd'hui
- Replacée dans des questionnements « citoyens » : la quête d'une démocratie vraie
- On pourrait retrouver ici, sans aucune peine dans le texte, les thèses de Koselleck qui parle d'un présent qui conjugue action (les faits et gestes des Communards), champ d'expérience (depuis la Révolution) et horizon d'attente (la construction d'une véritable République démocratique et sociale).

Construire un récit :

- « mise en intrigue » au sens propre : comment lever le « secret » de la Commune ? (126, 195)
- parler à la première personne (1,11…), entraînant le lecteur dans sa réflexion et son évolution (148…)
- se mettre en scène dans son métier d'interprétation des textes (avec coupures explicites entre crochets, ex : 174),
- entamer le dialogue parfois rugueux avec des collègues (n19, n24…),
- s'effacer devant parole et écrit des acteurs (citations), en rendant vivantes différentes scènes (194-237)

Commentaire : ***on le voit ici, le prétendu dédain de la communauté historienne française pour l'épistémologie de l'histoire est largement infondé. Le travail de l'historien consiste aussi et peut-être surtout à expliciter sa méthode, ses choix, ses intentions. D'où l'intérêt de lire avec soin les préfaces, introductions, table des matières…***

III/ Le rôle social de l'historien

Le métier d'historien :

- Travailler sur des sources, et les indiquer précisément : notes en bas de page (sans oublier l'effet désastreux pour la lecture de cette graphie, « un coup frappé à la porte alors que l'on est en plein ébat amoureux » dit un historien anglais), jeu des guillemets (et des crochets) dans le texte
- Rendre accessible des sources aux autres historiens (n11, n21)

- Ecrire des livres[10], et des articles dans des revues savantes[11] (nb le critère minimal d'une « revue savante » est de posséder un comité de lecture) (n17, n3, n5, n7, n9)
- Se placer dans un travail jamais fini, de longue durée, auquel chacun apporte sa pierre, en réparant des « oublis », ajoutant des questionnements ou des résultats, proposant des « retouches », revenant sur des interprétations anciennes. Un travail avant tout cumulatif
- Compter, chiffrer, peser (85-92)
- Dialoguer avec ses pairs (voir «I/ historiographie »), avec d'autres (Marx 127, Henri Lefebvre, 83)

L'historien dans la cité :

- En engageant le dialogue avec le lecteur, se proposer à la critique (4) être utile à la réflexion du citoyen (conclusion),
- Etre sensible à la demande sociale (cf. Centenaire de la Commune en 1971)
- S'engager dans le débat politique, sans se retrancher derrière la « science »

Commentaire : ***la question récurrente de « l'engagement des historiens » n'a pas uniquement une signification politique, et d'ailleurs sur ce plan, les réponses relèvent le plus souvent du plan privé, mais une signification liée au métier même de l'historien. Pour lui s'engager, c'est proposer une lecture, une interprétation devant ses pairs et le public, et être en mesure de la soutenir.***

IV/ L'enseignement de l'Histoire :

A partir de ce texte, et surtout du livre qu'il ouvre, on peut

- Nourrir la préparation de cours de Quatrième (*« la France de 1815 à 1914 : l'accent est mis sur la recherche, à travers de nombreuses luttes politiques et sociales et de multiples expériences politiques, d'un régime stable, capable de satisfaire les aspirations d'une société française majoritairement attachée à l'héritage révolutionnaire »*), de Première (« *De la deuxième République à 1879 : la recherche d'un régime politique : … La Commune défend la démocratie directe, mène une politique qui anticipe sur celle de la Troisième République et esquisse des projets (république sociale et pour partie fédérale…)*[12], voire de Seconde *(« Les expériences politiques en France de 1789 à 1851 »*).
- Savoir comment donner un sens à l'événement *(«… la crise nationale qui court de septembre 1870 à mai 1871 illustre l'intérêt du temps court et la valeur explicative de l'événement… »*)[13], l'inscrire dans une durée, étudier un groupe social, un conflit, un projet politique…
- Savoir comment faire vivre historiquement un concept/notion : République, démocratie, souveraineté, ou « culture politique »… Cette expression, proposée par Serge Berstein[14] est ainsi définie « … *un ensemble de représentations qui servent de référents communs et de valeurs partagées et nourrissent une action pour une projection commune dans*

[10] Il faut connaître les grandes collections d'histoire, ex Bibliothèque des histoires (Gallimard), Evolution de l'Humanité (Albin Michel) , Univers historique (Seuil), les biographies de chez Fayard ou Perrin… et les collections de poche Archives, Points-Seuil, Folio-histoire…

[11] la connaissance de quelques revues est également indispensable et ne doit pas se résumer aux « Annales », voir ici *Mouvement Social*, *Revue d'Histoire du XIXème siècle*, mais aussi la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, *Genèses*…

[12] Accompagnement des programmes, classe de Première des séries générales, Scérén-CNDP, p.25

[13] idem

[14] in *Pour une histoire culturelle*, JP Rioux, JF Sirinelli (dir), Paris, Seuil 1997

l'avenir. La domination d'une culture dans une aire et un temps donnés n'exclut pas l'existence d'autres cultures, qui subissent, même à leur corps défendant, l'influence de la première et ont avec elles des zones de recouvrement. »[15]

Commentaire : ***le parcours proposé ici, partir de la production historique pour arriver aux programmes que vous devez bien connaître est exactement l'inverse de celui que vous devrez effectuer lorsque vous serez enseignant. La question deviendra alors : pour « traiter » ce programme, à quel ouvrage puis-je me référer ? Car les manuels ne sont qu'une interprétation – et pas toujours pertinente- du programme. EN AUCUN CAS ILS NE SERONT VOTRE SEULE SOURCE D'INFORMATION.***

[15] Accompagnement des programmes, classe de Première des séries générales, Scérén-CNDP, p.25

Préface pour la nouvelle édition de *Paris libre 1871,* Jacques Rougerie, Points-Seuil, 2004

Publié en 1971 pour le centenaire de la Commune, ce livre a vieilli, assurément, et je ne l'écrirais plus de même façon aujourd'hui. Ce qui peut faire encore son intérêt, je crois, c'est qu'il était fondé essentiellement sur des documents aussi nombreux et exhaustifs que possible. Ceux-ci restent, et ces documents, le lecteur est toujours d'ailleurs libre de les lire et de les entendre à sa manière. Pour ma part, le temps passé, les avancées du travail historique,[16] *m'incitent à les reprendre. non pour les recomposer, mais pour les approfondir.* [17]

J'aperçois aujourd'hui dans ce livre trois lacunes essentielles.

Tout Paris était loin d'être « rouge », je ne le soulignais pas suffisamment. Le nombre d'abstentions (52%) aux élections du 26 mars était pourtant déjà significatif. Il y avait les « pâles », les indécis, les indifférents, les sans avis, difficiles à étudier parce que silencieux, mais dont le nombre allait sûrement croissant à mesure que l'aventure communale se révélait impossible. L'historien anglais R. Tombs est parvenu à en saisir quelques-uns dans leur imprécision, grâce à une fine étude de ce qui se passait dans le IIe arrondissement, qui appartient au Paris plutôt aisé. [18] *Mais surtout il existait ce que l'on peut appeler un « tiers parti » qui, sans acquiescer aux « excès » de la Commune révolutionnaire et refusant d'être « à la remorque de ces terroristes », se refusait aussi bien à se ranger du côté de Versailles. Ce camp neutre était fort également en province, notamment dans les villes méridionales, Marseille, Lyon où le docteur Crestin, maire de La Guillotière disait fort bien qu'« entre Paris et Versailles, il y a du chemin ». Je m'en suis expliqué ailleurs* [19] *Il s'agissait de républicains sincères, qu'on qualifie un peu vite de « bourgeois », qui partageaient l'aspiration parisienne à des « franchises municipales » très larges, et se sont efforcés de s'interposer entre les deux camps. Ils avaient formé une Ligue d'Union républicaine des Droits de Paris qui mettait à son programme la « Reconnaissance des droits de Paris à se gouverner par un conseil librement élu et souverain dans la limite de ses attributions, sa police, ses finances, son enseignement […] »* [20] *Revendication d'une décentralisation réelle, de la restauration des « franchises » locales laminées par la centralisation des deux empires bonapartistes. Le programme était proche au moins apparemment de celui de la Commune : le rappeler permet aussi de mieux cerner ce qui sépare ces « conciliateurs » du mouvement réellement révolutionnaire.*

Je le reconnais volontiers : on négligeait autrefois le rôle des femmes dans l'insurrection. Peut-être par réaction y a-t-on un peu trop depuis trop insisté depuis, mais il était indispensable de mieux le mettre en valeur. C'était en tout cas le défaut aussi bien des hommes de 1871 eux-mêmes : André Léo, écrivant le 8 mai 1871

---

[16] Des travaux qui sont dus essentiellement à des historiens anglo-saxons : au Royaume-Uni, l'ami Robert Tombs, aux Etats-Unis, Martin Phillip Johnson. Presque rien en France, sauf chez les littéraires. Encombrerais-je à ce point le paysage historique français ?

[17] Ils peuvent d'ailleurs être complétés, dans une autre perspective, par le très remarquable recueil : *1871, La Commune de Paris,* Textes réunis par Nicole Priollaud, éditions Liana Levi, Sylvie Messinger, 1983.

[18] Robert Tombs, « Prudent Rebels; the 2nd arrondissement during the Paris Commune of 1871 », *French History,*, 1991, p. 393-413.

[19] *La Commune de 1871*, QSJ, 1988 et 1994.

[20] Dès 1966 pourtant, Jeanne Gaillard avait déjà ouvert cette voie, comme bien d'autres, dans son article «Les papiers de la Ligue d'Union républicaine des droits de Paris », *Le Mouvement Social,* juillet-septembre.

dans La Sociale un article aussi vigoureux que désabusé, « La Révolution sans la femme », le leur reprochait : « Une fois de plus les femmes n'ont rien à gagner à l'avenir immédiat de cette révolution, car le but est maintenant l'émancipation des hommes, non des femmes. [...] On pourrait d'un certain point de vue écrire depuis 89 sous ce titre une Histoire des inconséquences du parti révolutionnaire. La question des femmes en ferait le plus gros chapitre, et l'on y verrait comment ce parti trouva moyen de faire passer du côté de l'ennemi la moitié de ses troupes qui ne demandait qu'à marcher avec lui. » Il n'est sans doute pas exact qu'elles se battirent, sauf rarissimes exceptions. Elles ne réclamaient pas encore la participation au suffrage ; elles ne le feront qu'un peu plus tard. Mais comme toutes les femmes dans toutes les insurrections et révolutions précédentes, elles se voulaient pleinement citoyennes, à leur manière. De leur action qui fut réelle, j'ai, ailleurs encore, tenté de faire une étude approfondie. [21]

Dernière lacune enfin. Le regard braqué sur Paris et l'esprit peu militaire, les historiens français dont je suis, ne se préoccupaient guère de ce qui se passait dans l'autre camp. Les historiens étrangers voient heureusement les choses dans une perspective plus vaste : on doit à Robert Tombs une remarquable étude de La Guerre contre Paris, qui tout de même importe à l'histoire de la capitale. Ajouterai-je qu'il a osé s'attaquer au délicat problème de la Semaine sanglante que – respect excessif dû aux martyrs ? – nous n'osions guère toucher ? Il révise le nombre des victimes, le réduisant, ce qui est déjà énorme, à quelque 10.000 : c'est selon moi sous-estimation, mais il serait fastidieux d'argumenter sur ce compte macabre. Tombs met fortement en lumière en revanche que les massacres sont non pas imputables à la férocité souvent invoquée des soldats paysans, solidement dopés à l'alcool et détestant ataviquement la ville, mais que la responsabilité en revient à des chefs militaires qui ne voient dans Paris insurgé qu'un repaire des « classes dangereuses » qu'il faut radicalement purger. Point de vue que je partage entièrement, précisant seulement que ces chefs sont essentiellement des officiers bonapartistes et des royalistes : républicain, le général Clinchant qui dirige les opérations sur la rive droite n'a pas toléré les exécutions sommaires, qui sont au contraire, systématiquement organisées rive gauche. [22]

Faut-il apporter de nouvelles « retouches », ou quelque complément au portrait que j'avais dressé du Communard ?
La mode n'est plus guère aujourd'hui en la matière – à tort peut-être -au « quantitatif » social. On pouvait espérer du neuf de l'apport récent des sociologues anglo-saxons. La moisson me paraît maigre : ou bien ils ne font que retrouver des vérités premières, ou bien ils ne proposent que des conclusions simplificatrices. Pour Roger V. Gould [23] *,, alors que Juin 1848 serait une insurrection réellement sociale – ce qu'on n'ignorait pas, mais elle fut aussi aussi bien « démocratique », 1871 serait premièrement « politique » : réaction insurrectionnelle non pas « de classe » mais de communauté, de proximité d'habitat et d'action, à une centralisation durement ressentie à travers l'opération haussmannienne de rejet des travailleurs en périphérie de la ville ? Selon lui, dans le centre de Paris, les relations de réseaux seraient plutôt fondées sur le métier, dans la périphérie (Est notamment), sur la*

[21] « 1871 La Commune de Paris », *Encyclopédie politique et Historique des Femmes*, 1997.. .
[22] *La guerre contre Paris 1871*, 1997 et « Victimes et bourreaux de la Semaine sanglante » *Revue d'histoire du 19e siècle*, - 1994, n° 10.
[23] Gould (Roger V.), *Insurgent Identities, Class; Community and Protest in Paris from 1848 to the Commune*, 1995.

« localité ». Ce n'est pas inexact ; ce n'est d'ailleurs que retrouver d'une autre manière un aspect déjà bien mis en lumière par Henri Lefebvre, et que j'avais appelé après lui la reconquête de la Ville par la ville – celle des exclus. Gould utilise la notion efficace de réseaux sociaux (social networks) ; mais ses résultats sont peu convaincants, fondés qu'ils sont sur des chiffres fragiles (une centaine de mariages ouvriers, moitié dans le centre, moitié dans la périphérie), quand ils ne sont pas carrément erronés (l'étude des réseaux dans les bataillons de la Garde nationale). [24]*)*
Quant aux résultats de l'étude socio-professionnelle qu'il propose des insurgés dans leur masse, elle ne me paraît rien apporter de nouveau aux analyses que j'ai proposées. [25] *Enfin et surtout, il va de soi que, comme Juin 1848, 1871 est tout en même temps « démocratique et social ».*
Infiniment plus importante – à mes yeux du moins – et parlante l'histoire (la micro histoire) de ce communard inconnu, Émile Maury, plutôt incolore, peu convaincu ou peureux, que nous restitue ce remarquable traqueur d'archives qu'est Alain Dalotel. [26]

Dans le portrait que je dressais en 1971, j'insistais trop sur le côté « passéiste » du Communard, « sans-culotte attardé », comme il m'était arrivé de dire sommairement.[27] *La thèse était volontairement provocatrice – c'est le débat historique en 1964/1971 qui le voulait -, elle ne saurait suffire aujourd'hui. L'interrogation du passé parisien révolutionnaire est nécessaire : ce qu'elle met en lumière est bien autre chose que du « passéisme » ? J'y reviens plus loin.*
Le Communard est bien plutôt, comme l'insurgé de toutes les révolutions et insurrections du premier XIXe siècle, l'homme du travail, un citoyen travailleur. Le travail, c'est sans doute ce qui définit alors au premier chef le « Peuple » : j'ai plus longuement développé ce thème dans « Le peuple de 1870/1871 ».[28] *Depuis 1830, 1840, le « travailleur » éclairé - et l'on est de plus en plus éclairé dans le Paris populaire-, qui ne fait d'ailleurs qu'écouter ceux qui, économistes, moralistes, philanthropes, ont développé depuis la fin du XVIIIe siècle l'idée que le travail est source de toute valeur - a repris celle-ci à son compte et l'a retournée contre ses inventeurs. « Nous sommes de l'avis du grand philosophe Rousseau, nous pensons que tous les hommes devraient connaître un métier […]. Un métier, c'est la colonne vertébrale de la dignité », proclamait fièrement l'ancien ouvrier mécanicien Denis Poulot dans Le Sublime, en 1863. « Je me crois un travailleur », écrit en 1869 Napoléon Gaillard, le cordonnier barricadier de la Commune, « artiste chaussurier » comme il aime à se dire, « et quoique faisant des chaussures, j'ai droit au respect des hommes autant que ceux qui croient travailler en tenant une plume. »*[29] *De lui encore ce fragment de discours dans une réunion publique de 1869 : « Citoyens, je suis travailleur, le travail est le seul bonheur de l'homme ; ceux qui ne travaillent pas sont*

---

[24] Gould (Roger V) :. « Multiple Networks and mobilization in the Paris Commune, 1871 », *American Sociological Rewiew*, LVI, décembre 1991, p. 716-729. Robert Tombs fait à Gould des critiques analogues, plus longuement argumentées, dans « Les Communeux dans la ville : des analyses récentes à l'étranger », *Le Mouvement social,* 1997, n°179.

[25] Ceux qui sont ici republiés sont insuffisamment parlants. Je propose une analyse que je crois plus fine, en les comparant avec les résultats obtenus pour les insurrections de 1830 et de Juin 1848 dans *La Commune de 1871,* QSJ. L'important est le faible changement qu'ils indiquent dans la composition des « foules », ou plutôt masses insurgées sur une période de près de cinquante années.

[26] Maury (Émile) : *Mes souvenirs sur les événements des années 1870-1871*, présentés et annotés par Alain Dalotel, 1999.

[27] *Procès des Communards*, Gallimard, 1964, 1978.

[28].Dans le recueil *Paris Le Peuple, XVIII-XXe siècle* sous la direction de Jean-Louis Robert et Danielle Tartakowsky, p. 147-157.

[29] Napoléon Gaillard, lettre du 20 janvier 1869 à Vermorel du *Réveil*.

les plus misérables de la terre […] Pour faire monter le pauvre, il faut abaisser le riche. Il ne faut pas démolir l'intérêt, mais le capital tout entier ; que ceux qui ne travaillent pas ne dévorent pas ceux qui travaillent. Il faut […] que le producteur soit tout. » Le journal de Félix Pyat, Le Vengeur, exalte, comme beaucoup d'autres, « Le peuple, ce roi du devoir et du droit, du combat et du travail […]. Le peuple qui produit, qui se marie, qui élève, qui nourrit. » [30]

Je pense qu'il faut enfin revenir sur la question : que fut, au fond, la révolution de 1871, ce « sphinx » que disait Marx ? C'était le soulèvement patriotique d'un peuple de travailleurs, d'un Paris alors fondamentalement républicain. Mais qu'on m'entende bien, car le débat peut être ici trop facilement faussé. Il ne s'agit pas de réduire l'insurrection de Paris à la revendication étroite d'une république formelle (certains disent bourgeoise, ce qui est notoirement contradictoire dans les termes, la République étant « la chose de tous »). Pour les insurgés de mars 1871, comme pour ceux de juin 1848, de mars 1832, la République ne peut être que démocratique et sociale, inséparablement ; et c'est ce qu'elle a traditionnellement, depuis 1792, toujours prétendu être, ou viser. Pierre Leroux l'utopiste, mort à Paris le 12 avril 1871 et salué, par l'assemblée communale, en avait, dès le début des années 1830, clairement défini le projet : « Le problème est d'accorder par une synthèse véritable la liberté, la fraternité et l'égalité », de construire « la société où seront véritablement réalisés les augustes termes de l'immortelle devise de nos pères ; liberté, fraternité, égalité. » [31]

Il convient de s'attarder ici un peu, et les récents travaux sur l'utopie m'ont conduit à une réflexion neuve sur les notions de démocratie et de souveraineté populaire.[32]
Par la proclamation d'une « Commune », la capitale s'était constituée en une utopique, impensable, à l'évidence impossible « République de Paris ». L'utopie, « un rêve non réalisé, mais non pas irréalisable » disait en 1854 l'« anarchiste », comme il se désigne, Joseph Déjacque. [33] *Non pas une rêverie, mais un ferment critique. Penser la Commune comme une utopie, au sens fort du terme, conduit à la mieux comprendre.*
J'avais toujours, je dois le dire, été embarrassé par l'interprétation de la Déclaration au Peuple français du 19 avril 1871, où je ne voyais, comme tant d'autres, [34] *qu'un étrange amalgame, médiocre mélange de proudhonisme et de jacobinisme, qui s'efforçait de composer les thèses pourtant difficilement conciliables de la minorité et de la majorité de l'assemblée communale sur la nature de l'état républicain révolutionnaire à construire. Cela ne me paraît plus exact. La comparaison avec la Révolution de 1789/1794 et son exigence si forte de « démocratie directe », ou avec les revendications mal formulées mais explicites des insurgés de Juin 1848, bref l'étude de la tradition révolutionnaire parisienne, m'amènent à d'autres conclusions.*
1871 pose, une nouvelle fois, le redoutable problème du « contrat social » : quelle forme donner à un gouvernement du peuple, qui émane du peuple, sans être

---

[30] *Le Vengeur*, 29 avril 1871.
[31] P. Leroux, *D'une religion nationale ou du culte*, p. 92, et Discours aux politiques
[32] Tout particulièrement Michèle Riot-Sarcey, *Le réel de l'utopie: Essai sur le politique au XIXe siècle.*, Paris, Albin Michel, 1998. Voir aussi sur l'utopie et son sens, outre bien d'autres de ses œuvres, le remarquable texte de Miguel Abensour, « L'Histoire de l'utopie et le destin de sa critique », *Textures*, n°6/7, 1973.
[33] Joseph Déjacque, *À bas les chefs !*, Éditions Champ libre, 1970.
[34] L'historien suisse Charles Rihs, dans son livre de 1955, intégralement réédité au Seuil en 1973, *La Commune de Paris ; ses structures et ses doctrines*, de 1955, a toujours persisté dans cette voie simpliste d'interprétation purement idéologique, gravement trompeuse mais encore trop répandue.

oppresseur du peuple ? De ce point de vue, la Commune est peut-être la révolte au programme le plus élaboré du XIXe siècle.
« Doctrinalement », la Déclaration ne fait en réalité que retrouver, après la redoutable parenthèse autoritaire de l'Empire, et continuer, prolonger une réflexion sur la construction de la République, déjà largement entamée en 1848/1851, du fait de la déception qu'apportait le dysfonctionnement du jeune régime. Elle était l'œuvre de militants populaires « communistes » des années 1840, et tout particulièrement de l'« utopiste » communiste Constantin Pecqueur, puis du fouriériste Considérant, qui bâtirent peu à peu le projet de ce qu'ils appelèrent alors le « gouvernement direct de la République », par une organisation de celle-ci qui soit à la fois « communale et centrale ». [35] *Il s'agissait, tout à fait au-delà d'une banale idée de décentralisation, de construire la démocratie républicaine à partir d'en bas (de la commune, ou plus efficacement de plusieurs communes regroupées en canton), et non pas la diffuser (l'imposer ?) d'en haut. Cette réflexion avait eu en 1851 un écho certain dans le peuple de Paris, comme en témoigne à ce moment Pauline Rolland : « La question du gouvernement direct [...]fait des progrès dans les ateliers. Cette question m'occupe personnellement au plus haut point. [...]Je mets à part les travaux de la Feuille du peuple et par conséquent la brochure de Renouvier et Fauvety publiée [...] sous le titre gouvernement direct, organisation communale et centrale de la république. Lisez cela et faites la lire à nos amis. Ce n'est pas parmi les bourgeois qu'il importe le plus de répandre la vérité, mais parmi nous autres prolétaires, en qui réside la force. »* [36] *Construire la République qui s'instaure enfin sur une base communale, c'est à nouveau ce que s'est efforcée de définir, politiquement et socialement, la Déclaration de 1871, et si le texte peut paraître imparfait, les intentions sont claires. Il est surprenant de voir combien les historiens ont négligé cette tradition républicaine « communale-cantonale » qu'on pourrait faire aussi bien remonter à la constitution jacobine de 1793, la reléguant au rang d'utopie, cette fois au sens le plus banal du terme. Rien de plus agaçant d'ailleurs pour l'historien que d'entendre constamment, par les hommes de presse ou de la politique, confondre vulgairement jacobinisme et centralisation, quand chacun devrait savoir que celle-ci est d'abord bonapartiste. Qu'on relise enfin le texte constitutionnel de l'an I, ou le discours de Robespierre du 11 mai 1793 : « Fuyez la manie ancienne des gouvernements de vouloir top gouverner. Laissez aux communes, laissez aux familles, laissez aux individus, […] le soin de diriger leurs propres affaires et tout ce qui ne tient point essentiellement à l'administration générale de la République. »*

Mais l'idéologie, je ne l'ai dit que trop souvent, est loin d'épuiser, bien au contraire, le « secret » de 1871. Très concrètement, pour le peuple agissant du Paris de 1871, être son propre maître, c'était s'auto-administrer, s'autogouverner. On le voit bien dans l'exercice quotidien par ceux d'en bas de leur petit pouvoir local, au club, dans

---

[35] Le texte le plus élaboré est : *Gouvernement direct. Organisation communale et centrale de la République. Projet présenté à la Nation pour l'organisation de la Commune, de l'Enseignement, de la Force publique, de la Justice, des Finances, de l'État*, par les citoyens H. Bellouard, Benoît du Rhône, F. Charassin, A. Chouippe, Erdan, C. Fauvety, Gilardeau, C. Renouvier. J. Sergent, etc., Paris, Librairie républicaine de la Liberté de penser, 1851, 461 p. On en doit une récente réédition à Raymond Huard en 1999. Traitent également du problème l'allemand Rittinghausen, auteur de *La législation directe par le Peuple,* publié en 1851, paru déjà en bonnes feuilles dans La Démocratie pacifique (fouriériste) en septembre 1850. Victor Considérant publie *La Solution, ou le Gouvernement direct du Peuple*, 63 p., à la Librairie phalanstérienne, en décembre 1850 et février 1851. Il propose encore dans le même sens, le 20 avril 1871, La paix en vingt-quatre heures dictée par Paris à Versailles.

[36] Lettre autographe de Pauline Roland à Tremblay, 23 mai 1851, citée par M. Riot-Sarcey, *Le Réel de l'Utopie, op. cit. p. 297.*,

leur bout de quartier. S'affirme en tous sens, de manière évidemment désordonnée, une capacité populaire d'« autonomie », une volonté de participation politique immédiate. Je rappellerai que l'essentiel du travail de réformes projeté sous la Commune s'est accompli - c'est là le fait le plus original - par l'initiative locale. Des commissions « communales » à leur tour avaient pris spontanément la charge des arrondissements. Ainsi dans le XVIIe arrondissement, celui de Benoît Malon. Dix « conseillers adjoints », un comptable, deux dessinateurs, un tailleur de pierres et un architecte, un ingénieur et un agrégé d'histoire, un courtier en vins, deux graveurs, un instituteur révoqué par l'Empire, tous membres de la section des Batignolles de l'Association internationale des travailleurs, assuraient le fonctionnement de dix commissions : Subsistances, Assistance, Travail, Garde nationale, Hygiène et salubrité, Recensements, Sûreté et police, Finances, Instruction publique, Logement. Paul Martine, l'agrégé, se rappelle « nos délibérations tumultueuses, [...] le public qui se presse à la porte pour des réclamations de tout genre, [...] les mécontents, les gens qui viennent déclarer les naissances, les morts, ou réclamer le mariage [...]. Dans le jour, c'était une procession ininterrompue de pauvres femmes manquant de travail et de pain. [...] Le plus cocasse était la cérémonie des mariages. Qui les célèbrerait ? Nous décidâmes que ce serait Malon. [...] (Il) s'en tira le mieux du monde. Nous fîmes ainsi quelques centaines d'heureux. » [37]

Tout n'allait pas sans heurts. Rival de la Commune, le Comité central de la Garde nationale avait aussi ses sous-comités locaux qui empiétaient sur les attributions des commissions municipales. On comptait, outre la quarantaine de clubs, une foule d'associations, de comités concurrents, manifestant l'intérêt le plus vif pour la chose civique sous quelque aspect que ce soit. Il régnait une atmosphère de sympathique anarchie populaire qui ne favorisait évidemment pas l'efficacité. Enfin ces révolutionnaires locaux étaient extraordinairement exigeants à l'égard de l'assemblée communale qu'ils avaient élue : au nom de la démocratie directe, les pressions, la critique, étaient constantes : « Serviteurs du peuple, ne prenez pas de faux airs de souverains. [...] Ne vous pressez pas de juger et de décider au nom du Peuple. Restez dans votre rôle de simples commis. »

Chez ce peuple qui s'insurge, on aperçoit l'espoir, au moins obscurément formulé, d'une République qui soit celle de tous (et de toutes), qui agisse d'abord dans l'intérêt de ceux qui, par leur travail, donnent son assise à la société. Le citoyen travailleur, réclame, exige qu'on aille jusqu'au bout de la logique de cette « souveraineté du Peuple » tant affirmée, jamais réalisée. Ce n'est pas une République abstraite que les insurgés du XIXe siècle, en 1848, en 1871, ont revendiquée, mais une « bonne », une « vraie » République, indissociablement démocratique et sociale. Sociale, elle est celle qui doit procurer à tous mieux-être et bonheur. Elle doit être aussi et surtout - c'est plus clairement que jamais exprimé en 1871 – celle qui réalise la vraie démocratie, participative, qui assure réellement les intérêts et les droits des gouvernés, avec et s'il le faut, contre leurs gouvernants.

On en revient aux sources, à la démocratie « directe » qu'avaient revendiquée et pratiquée, non seulement les sans-culottes, mais aussi bien les bourgeois des districts parisiens de 1790. [38] *Autonomie et participation politique, identification maximale entre gouvernants et gouvernés : l'homme de 1871 n'a décidément rien de « passéiste » ; il serait plutôt notre contemporain.*

---

[37] Martine (Paul), *Souvenirs d'un insurgé*, Préface et notes de Jacques Suffel, Librairie académique Perrin, 1971.

[38] Maurice Genty, *L'apprentissage de la citoyenneté*, Paris, Messidor, 1987.

Faut-il vraiment chercher comment, par quelles voies, la revendication de la démocratie directe s'est « transmise », depuis 1790 ou l'an II ? Ne pourrait-on plutôt dire qu'elle est en somme le degré premier (ou si l'on veut le degré zéro) de la politique. Et cette revendication démocratique populaire n'est pas seulement « politique » ; elle ne peut que se prolonger, s'épanouir en question « sociale », par la revendication qui la fonde de la libre égalité, et de l'égale liberté.

L'historien et politologue Claude Lefort a remarquablement mis en lumière la nature par essence « libertaire » de l'idée de démocratie. L'insurrection communaliste, comme toutes les insurrections parisiennes, est aussi questionnement de la démocratie. Celle-ci, avec le suffrage universel proclamé en 1848, élargi depuis, sera-t-elle seulement « représentative », ne donnant au fond le pouvoir réel qu'à quelques-uns, aux « capacités » politiques ? Ou bien sera-t-elle souveraineté réelle du peuple, un démocratie véritable qui ne soit pas, comme on se contente un peu trop facilement chez les historiens actuels du politique, de reconnaître qu'elle ne peut être qu'« imparfaite » [39] et, faute de mieux, « consensuelle », « d'équilibre » toujours déséquilibré, puisqu'il y a toujours des dominés et des dominants. La Commune a posé une fois de plus au XIXe siècle la question de la souveraineté populaire ; bien sûr, elle ne l'a pas résolue.
Quête d'une démocratie vraie ! Ne reconnaissons-nous pas là, à bien des signes aujourd'hui, des problèmes toujours posés ? Cette « utopie » de 1871 - l'utopie est un ferment nécessaire à la démocratie - fait aussi partie de notre patrimoine.

[39] « Malaise dans la démocratie », titre Pierre Rosanvallon en introduction à son livre, *Le Peuple introuvable, Histoire de la représentation démocratique en France*, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1998. Le chapitre IX de la deuxième partie est consacré à la « démocratie imparfaite ». Rosanvallon en développe l'idée dans son livre suivant, *La démocratie inachevée,* Gallimard, 2000, puis dans *Le Monde politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours,* Seuil, 2004. Etonnamment, il ne fait nulle part référence ni à la Commune de 1871, ni à la tradition républicaine « communale-cantonale » que j'évoque ici.